



DIRECTION OUEST & OUTRE-MER

Madame le Maire
Hôtel de Ville
Place Georges Clémenceau
60000 BEAUVAIS

A l'attention de Madame Caroline CAYEUX

La Défense, le 1^{er} juin 2018

Lettre Recommandée Avec Accusé De Réception

E-Mail : claudetaverne@parkindigo.com

N/réf. : CT/AM/067-18

Objet : BEAUVAIS – Compte-rendu d'activité 2016

Madame le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, le compte-rendu d'activité du stationnement de votre ville.

S'agissant d'un document contractuel, nous nous permettons de vous l'adresser en courrier recommandé avec avis de réception.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de notre haute considération.

Claude TAVERNE
Directeur de Secteur

Indigo Infra France

4 place de la Pyramide

Immeuble Ile de France – Bâtiment A

F-92800 Puteaux La Défense

www.parkindigo.com

Société Anonyme au capital de 16 431 968 Euros

304 646 078 RCS Nanterre – SIRET 304 646 078 00390

APE 5221 Z – TVA FR 75 304 646 078



**AVIS DE PASSAGE
DU FACTEUR**
LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AR
Contre-remboursement

2C 121 134 6469 3

NIVEAU DE GARANTIE R1 R2 R3

DESTINATAIRE LETTRE



RECOMMANDÉ AR

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR
Présenté / Avisé le :

A reporter sur le feuillet suivant.
Vous pouvez retirer cette lettre recommandée dans votre bureau de Poste, muni(e) d'une pièce d'identité et du présent avis à partir du

HOTEL DE VILLE
MADAME LE MAIRE
A L'ATTENTION DE MADAME CAROLINE CAYEU
PLACE GEORGES CLEMENCEAU
60000 BEAUVAIS

HOTEL DE VILLE
MADAME LE MAIRE
A L'ATTENTION DE MADAME CAROLINE CAYEU
PLACE GEORGES CLEMENCEAU
60000 BEAUVAIS

à _____ heures et avant expiration du délai de garde.
Motif de non-distribution :
Absent(e)
Autre

Bureau de poste :

Adresse :



2C 121 134 6469 3



Bénéficiez du service gratuit Nouvelle Livraison
Voir conditions au verso.



**PREUVE
DE DISTRIBUTION**
ENVOI D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AR
Contre-remboursement

2C 121 134 6469 3



NIVEAU DE GARANTIE R1 R2 R3

LETTRE



A REPORTER SUR LE DERNIER FEUILLET
Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Signature du destinataire

ou du mandataire
(précisez nom et prénom)

DESTINATAIRE
EXPÉDITEUR

HOTEL DE VILLE
MADAME LE MAIRE
A L'ATTENTION DE MADAME CAROLINE CAYEU
PLACE GEORGES CLEMENCEAU
60000 BEAUVAIS

INDIGO
M'BOW ALICE
REGION OUEST
IMMEUBLE ILE-DE-FRANCE - BATIMENT A
4 PLACE DE LA PYRAMIDE - TSA 43214
92800 PUTEAUX / LA DEFENSE CEDEX

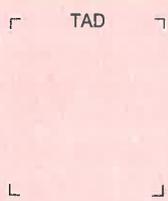
La Poste Agrément n° C 701
IB1 V12 TLM A1N 046 763 12/17

MODE DE PLIAGE ET DE COLLAGE



**AVIS DE
RÉCEPTION**
DE VOTRE LETTRE
RECOMMANDÉE
Contre-remboursement

2C 121 134 6469 3



INDIQUÉ AU VERSO

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR ET A REPORTER
SUR LA PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Signature du destinataire

ou du mandataire
(précisez nom et prénom)

RETOUR A :

HOTEL DE VILLE
MADAME LE MAIRE
A L'ATTENTION DE MADAME CAROLINE CAYEU
PLACE GEORGES CLEMENCEAU
60000 BEAUVAIS

INDIGO
M'BOW ALICE
REGION OUEST
IMMEUBLE ILE-DE-FRANCE - BATIMENT A
4 PLACE DE LA PYRAMIDE - TSA 43214
92800 PUTEAUX / LA DEFENSE CEDEX

CRA 17 - BEAUVAIS parcs
et voirie

Référence

La Poste Agrément n° C 701
IB1 V12 TLM A1N 046 763 12/17

CE FEUILLET ET LA PREUVE DE DISTRIBUTION SONT A DÉTACHER ENSEMBLE
A PARTIR DU HAUT SELON LES POINTILLÉS.



Rapport d'activité 2017

Parc Hôtel de ville et Foch et Voirie de

BEAUVAIS

SOMMAIRE

INDIGO	4
NOTRE ENTREPRISE.....	4
NOTRE METIER	6
NOTRE HISTOIRE.....	7
NOTRE ACTIONNARIAT.....	9
FICHE D'IDENTITE CONTRAT.....	10
SOCIETE DELEGATAIRE.....	11
SOCIETE EXPLOITANTE.....	11
ADRESSE D'EXPLOITATION.....	11
PRESENTATION GENERALE	12
LE PERIMETRE GLOBAL.....	12
DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	17
TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1 ^{ER} JUILLET 2015.....	18
TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1 ^{ER} JUILLET 2015.....	22
DESCRIPTIF DE LA VOIRIE.....	24
TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1 ^{ER} JANVIER 2005	24
OPERATIONS DE MAINTENANCE	24
LES MOYENS POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICE.....	27
ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS AU 31/12/2017	29
OBSERVATOIRE DU STATIONNEMENT ET ANALYSE DE L'ACTIVITE.....	30
OBSERVATOIRE DU STATIONNEMENT.....	31
SYNTHESE GLOBALE	31
PARC HOTEL DE VILLE	31
PARC DE STATIONNEMENT FOCH	32
ANALYSE CLIENTS HORAIRES	33
PARC HOTEL DE VILLE	33
PARC HOTEL DE VILLE	35
ANALYSE D'ACTIVITE.....	37
PARC HOTEL DE VILLE	37
VOIRIE	40

NOS ENGAGEMENTS	41
UNE NOUVELLE CAMPAGNE D’AFFICHAGE « DEMARCHE QUALITE »	43
JEU-CONCOURS PHOTO INSTAGRAM #INDIGOMOBILITY	43
CAMPAGNE PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES DES COLLABORATEURS.....	44
SERVICE RELATION CLIENT	45
VISITES MYSTERES	46
ENGAGEMENTS SOCIAUX.....	48
UNE ECOLE DE TERRAIN	48
POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS	48
NOS SERVICES	49
SERVICE DE TÉLÉ-OPÉRATION ET D’ASSISTANCE	50
SERVICE A LA MOBILITE.....	51
LES VELOS EN LIBRE-SERVICE.....	52
SERVICE AUX CLIENTS	53
MOYENS DE PAIEMENT	53
L’ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE.....	53
SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE.....	54
LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE.....	55
CONSIGNES ÉQUIPEMENTS DEUX ROUES	55
STATION DE LAVAGE.....	55
APPLICATION SMARTPHONE	56
SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET	57
RADIO INDIGO.....	57
OPnGO.....	58
ANNEXES	60

INDIGO

NOTRE ENTREPRISE

Indigo est le réseau de stationnement le plus complet et le plus avancé au service de la mobilité individuelle. Nous opérons suivant tous les modes contractuels (ouvrage, voirie, parkings mutualisés) et nous adressons à tous les segments de marché.

Notre réseau de stationnement, présent dans plus de 750 villes et 16 pays, conçoit localement des expertises et des gammes de services adaptés aux besoins des collectivités et des entreprises. Nous mettons un point d'honneur à créer des espaces propres, sûrs et accueillants pour que nos clients puissent profiter sereinement de leur stationnement. Indigo est un acteur global avec un ancrage local. Nos parcs sont connectés à la ville.

Pour faciliter l'expérience utilisateur, nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes. Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, guidage pour optimiser les temps de mobilité, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Le monde change et avec lui notre façon de nous déplacer. »



L'urbanisation du monde induit plus de mobilité mais aussi plus d'ingéniosité dans chaque déplacement. La question n'est pas seulement d'arriver rapidement à destination, mais de manière la plus intelligente, en adéquation avec notre style de vie ou notre envie du moment.

Cette mobilité souple et personnalisée passe nécessairement par un usage simplifié de la voiture. En tant que premier réseau de stationnement au monde, nous innovons pour fluidifier les déplacements en ville et faciliter le quotidien de millions de personnes.

Ce parking de demain, c'est Indigo.

Héritiers de l'esprit d'innovation de VINCI Park, nous sommes le pont entre la voiture connectée et la smart city. Indigo offre plus qu'une place de stationnement, il informe sur ce qu'une destination a de meilleur à offrir et comment y accéder.

Cette mobilité agile anime la ville : elle irrigue le tissu économique et impulse de nouvelles dynamiques entre les différents quartiers.

Pour que chacun de nos déplacements s'intègre de façon toujours plus harmonieuse à nos vies et crée un lien toujours plus fort avec nos villes. Indigo, place au futur.

Serge Clémente
Président

Notre groupe en chiffres



16

PAYS



+750

VILLES



+3 000 km

DE VOIRIE URBAINE



+5 400

PARCS



+19 000

COLLABORATEURS



+2.2M

DE PLACES GÉRÉES

NOTRE METIER

Notre métier : offrir une expertise complète et innovante du stationnement. Voirie, ouvrage, parkings mutualisés, nous opérons suivant des modes contractuels variés et nous adressons à tous les segments de marché.

CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

En travaillant sur tous les aspects du stationnement, nous avons développé une expertise riche et diversifiée qui nous permet de répondre à tout type de besoin de manière personnalisée. Nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement sur mesure pour rendre la vie citadine plus facile et plus intuitive.



PROPOSER DES SERVICES INNOVANTS

Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, reconnaissance automatique de plaque minéralogique, gestion connectée des parcs de stationnement, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré et plus fluide.

CONNECTER LES SITES POUR MIEUX LES PILOTER

Depuis quelques années Indigo mène un vaste programme de modernisation de ses installations afin de rendre ses parcs plus connectés, ouvrant la voie à la dématérialisation et à la centralisation des tâches courantes.

L'utilisation des technologies garantit également une collecte d'une gestion optimisée des recettes.

En 2015, Indigo a installé de nouveaux outils dans sa plate-forme de télé-opération permettant une prise en main totale des équipements du parc à distance et garantissant ainsi un niveau de sécurité et de fiabilité.



EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Partenaire des collectivités dans la mise en œuvre de leurs stratégies de mobilité

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

Nous comptons plus de 25 ans d'expérience dans le contrôle et le recouvrement du stationnement sur voirie en Europe, avec des réussites emblématiques dans de grandes capitales comme Londres, Madrid ou encore Bruxelles.

NOTRE HISTOIRE

Né de la fusion de SOGEPARC et de Parcs GTM, VINCI Park a été créé en 2001. À la suite de l'ouverture du capital de l'entreprise en 2014, VINCI Park devient Indigo en novembre 2015. Des années 1960 à aujourd'hui, découvrez les événements clefs qui ont marqué notre histoire et qui ont ponctué le développement de la mobilité urbaine.

1960 – 1970 LES PREMIERES CONSTRUCTIONS EN OUVRAGE, INVENTION DU MODELE CONCESSIONNÉ

- 1962 – GTM construit sous l'esplanade des Invalides son premier parc de stationnement France. Il ouvre en 1964.
- 1964-1970 – Plusieurs grands parcs parisiens sont construits : le parking George V en Malesherbes-Anjou en 1966, Haussmann-Berri en 1967 et le parc Joffre Ecole Militaire en 1969.
- 1968 – Création de SOGEPARC.
- 1975 – SOGEPARC se déploie à l'international, au Luxembourg.



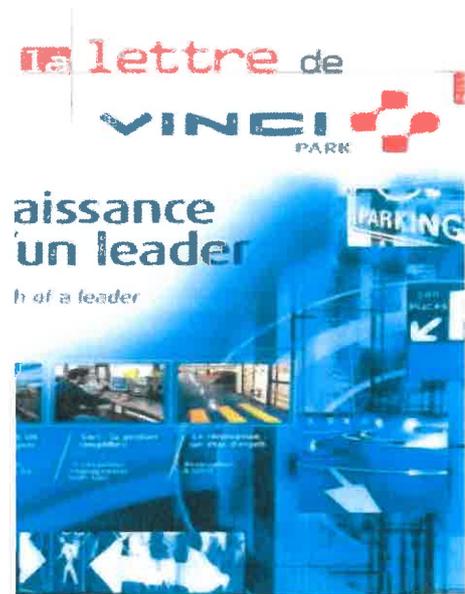
1980-1990 CONSTRUCTION ET ESSOR A L'INTERNATIONAL : UN DEVELOPPEMENT FULGURANT

- Années 1990 – Construction de nouveaux parcs en France avec notamment Narbonne, qui ouvre en 1987 et celui de la Préfecture à Marseille, mis en service en 1994.
- 1992 à 1996 – Un grand parc de stationnement parisien est construit chaque année : Printemps Haussmann en 1992, Champs Elysées en 1993, Hoche en 1994, Saint-Michel en 1995 puis Edouard VII en 1996.
- 1996 – La SEPADEF assure la gestion et l'exploitation des parkings du quartier d'affaires de Défense, soit un total de 23 000 places.
- 1995-1999 – SOGEPARC se développe à l'international : Espagne en 1995, puis Suisse en 1997. Parcs GTM se déploie à Londres ainsi qu'au Chili et au Québec.
- 1999 – Un premier défilé de mode a lieu à Compiègne le 2 octobre 1999. Le parc stationnement devient un lieu événementiel.



2001-2014 LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'INNOVATION

- 2001 – Fusion de GTM et de SOGEPARC et naissance de VINCI
- 2001 – Mise en place de nouveaux services au sein des parcs de stationnement : prêt vélos, prêt de parapluies, mise à disposition de cabas et de poussettes.
- 2001-2010 – VINCI Park intensifie sa présence à l'international : développement en 2003, première implantation en Slovaquie en 2004, puis aux États-Unis en 2007 ainsi qu'au Qatar en 2010.
- 2004 – Création de l'École VINCI Park, premier établissement de formation aux métiers stationnement.
- 2006 – Lancement de Radio VINCI Park dans les parkings en France.
- 2010-2015 – VINCI Park intègre des services innovants à ses solutions de parking : centre mobilité dans le parking Lobau-Rivoli ; location de vélos à assistance électrique en partenariat avec Green On ; installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; dématérialisation des tickets grâce à la technologie NFC à Caen.
- 2011 – Création du premier Centre de Télé-Opération en France, qui sera ensuite opérationnel dans plusieurs pays comme au Brésil, au Luxembourg et au Royaume-Uni.
- 2013 – Lancement de l'application My VINCI Park, avec la fonctionnalité de paiement mobile en voirie.
- 2013 – VINCI Park prend une participation dans la société brésilienne Moving au Brésil.
- 2014 – VINCI Park ouvre son capital. Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI créent société commune qui détient 100 % du capital de VINCI Park.



2015 – 2017 : L'ERE DU DIGITAL

- En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraire, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.
- Depuis 2017
Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel
Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.

INDIGO
PLACE AU FUTUR

INDIGOWEEL

NOTRE ACTIONNARIAT

L'actionnariat de Infra Park S.A.S

La société Infra Park S.A.S. (antérieurement dénommée Infra Foch S.A.S.) détient près de 100% du capital de Indigo Infra S.A. (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.). Infra Park S.A.S. est indirectement détenue à hauteur d'environ 49,2% par des fonds d'investissement gérés par Ardian et à hauteur d'environ 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica et pour le solde par les employés et le management du Groupe.

A propos d'Ardian

Ardian est l'un des leaders mondiaux de l'investissement avec 66 milliards de dollars gérés et/ou conseillés en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La société, majoritairement détenue par ses salariés, a toujours placé l'esprit d'entreprise au cœur de son approche et offre à ses investisseurs internationaux des performances de premier plan.

A travers son engagement en faveur du partage de la valeur créée avec l'ensemble des parties prenantes, Ardian participe à la croissance des entreprises et des économies à travers le monde.

S'appuyant sur ses valeurs d'excellence, de loyauté et d'esprit d'entreprise, Ardian bénéficie d'un réseau international de 470 salariés réparti dans douze bureaux en Europe (Francfort, Jersey, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Paris et Zurich), en Amérique du Nord (New York, San Francisco) et en Asie (Pékin, Singapour). La société gère les fonds de 610 clients via ses cinq piliers d'investissement : Fonds de Fonds, Fonds Directs, Infrastructure, Real Estate et Private Debt.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 200 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2016 s'élève à 30,8 milliards d'euros (normes IFRS).



FICHE D'IDENTITE CONTRAT

CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement de l'hôtel de ville, du parking Foch et de la voirie jusqu'au 28 février 2017

Signature du contrat : 30/12/2004
Echéance du contrat : 28/02/2017
Date du dernier avenant : 21/11/2016

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement de l'hôtel de ville, du parking Foch et de la voirie à partir du 1^{er} mars 2017

Signature du contrat : 01/03/2017
Echéance du contrat : 28/02/2023
Date du dernier avenant : 15/12/2017

SOCIETE DELEGATAIRE

Beauvais Stationnement

Une société Indigo
Immeuble Ile de France
4 Place de la Pyramide
92911 Paris la Défense Cedex

Contact :

Vincent MILLER
Directeur Régional Ouest & Outre-Mer
Tel : 01 49 03 13 21
Mail : vincent.miller@group-indigo.com

SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Beauvais Stationnement fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park. Beauvais Stationnement reste bien entendu entièrement responsable vis-à-vis de la Ville de l'exécution du service.

Indigo Park

Immeuble Ile de France
4 Place de la Pyramide
92911 Paris la Défense Cedex

Contact :

Claude TAVERNE
Directeur de Secteur
Tel : 03 44 20 61 45
Mail : claude.taverne@group-indigo.com

ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park

Parc de Stationnement Hôtel de ville
Place Georges Clémenceau
60000 BEAUVAIS

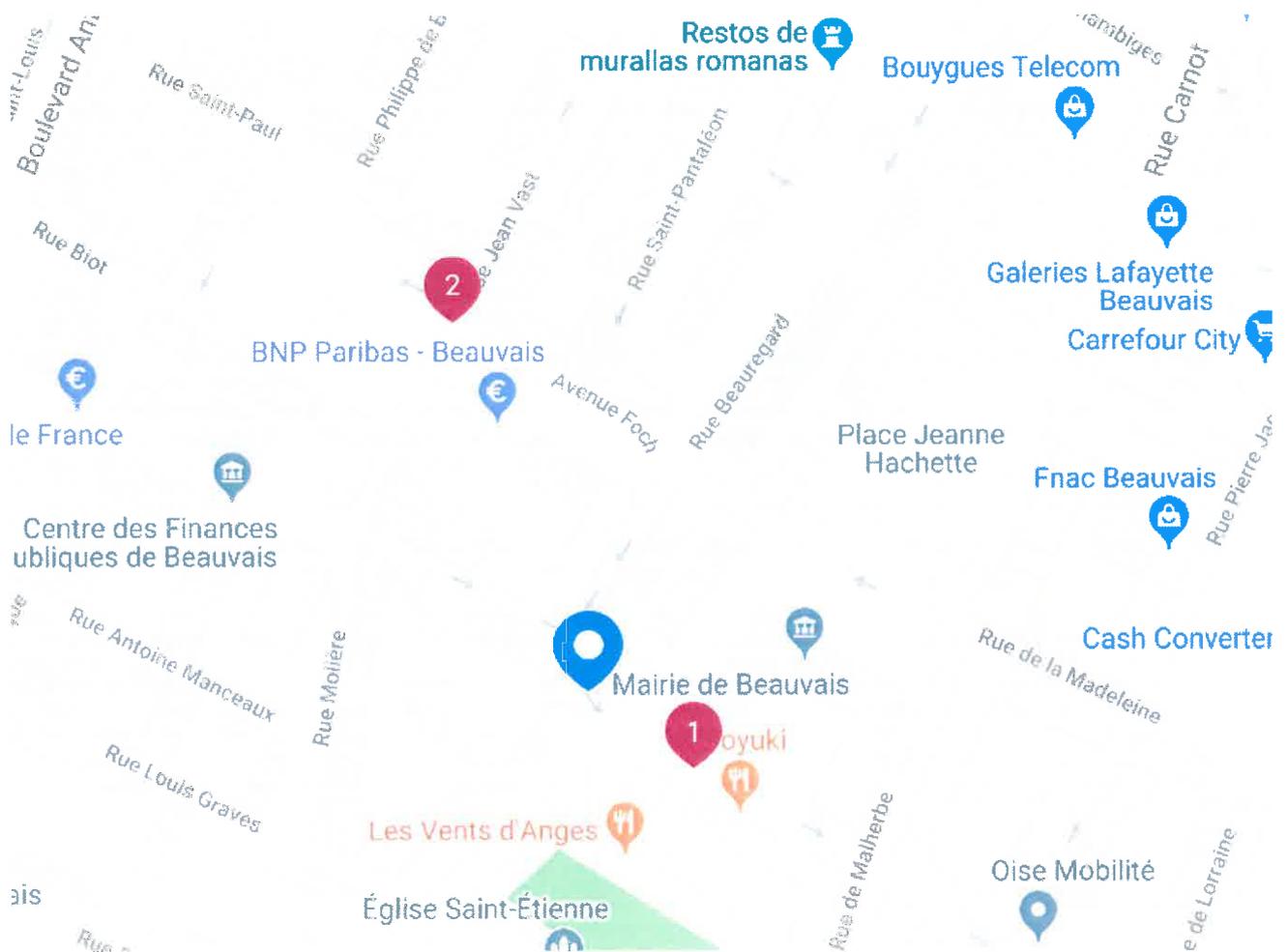
Contact :

Songane Ngom
Tel : 03 44 45 56 55
Mail : songane.ngom@group-indigo.com

PRESENTATION GENERALE

LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo Park exploite depuis le 30 décembre 2004 sur la ville De Beauvais dans le cadre de ce contrat 2 parkings et la voirie en délégation de service public.



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2017



- Avril : arrivée d'un nouveau responsable de district Picardie
- Mai : départ des 4 jours de Dunkerque
- Juin : foulées de la rue
- Juillet :
 - Démontage des horodateurs et mise en service des nouveaux horodateurs avec le paiement par carte bancaire
 - Réunion de mise en place des travaux de peinture
- Août : début des travaux de peinture et de traitement des fuites, transfert des clients vers le parc Foch

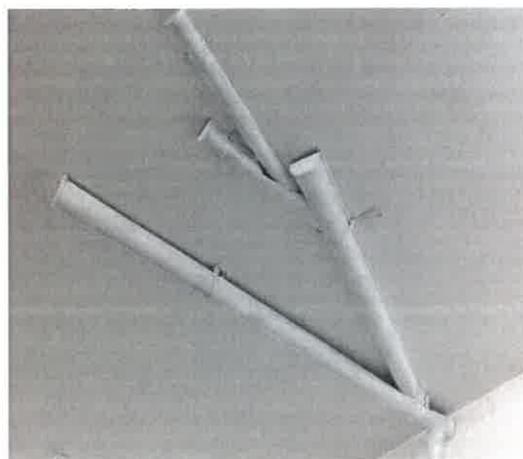


o Septembre :

- Accueil des résidents au parking de l'Hôtel de ville pour la souscription des abonnements voiries
- Début des travaux de la boutique



- o Octobre : arrêt des travaux de peinture à cause de nombreuses infiltrations sur les dalles et les parois du parking Hôtel de ville



o Novembre :

- Gratuité du stationnement en voirie le samedi après-midi (Avenant 1)
- Démontage de l'ascenseur
- fin des travaux de peinture



o Décembre :

- mise en place de l'heure de gratuité en voirie
- installation des lecteurs de plaques d'immatriculation à l'Hôtel de ville et à Foch



- Mise en service du nouvel ascenseur au parc Hôtel de ville
- Appareil de 630kg pouvant accueillir 8 personnes
- Habillage cabine anti-vandale



DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

Parking Hôtel de ville



Descriptif



Moyens d'accès



Services

✓ 250 places

✓ 3 niveaux

✓ 6 places PMR

✓ Ouvert 24/24

✓ Carte Bleue

✓ TOTAL GR

✓ Liber T

✓ Amex

✓ Parfum

✓ Radio Indigo



Politique tarifaire

TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2015.

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
De 0 à 30 minutes	gratuit	
De 31 à 60 minutes	0.50 €	par ¼ d'heure
De 61 à 90 minutes	0.30 €	par ¼ d'heure
De 91 à 555 minutes	0.20 €	par ¼ d'heure
Tarif jour plafonné à	8.00 €	
Ticket perdu / jour	8,00 €	

Equipements

Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	Marque	Xerox	Contrat de maintenance	Sous garantie
	Modèle	Multiparc Reflex II	Périodicité	non
		borne d'entrée		1
		borne de sortie		1
		caisse automatique		1
		barrières		2
		caisse manuelle		1
		lecteur plaque d'immatriculation		2
		lecteur piéton		1
		unité centrale de gestion		1
Interphonie	Marque	COMMEND	Contrat de maintenance	Non
	Modèle	GE 300	Périodicité	
Vidéosurveillance	Marque	ELBEX		Non
		caméras		16
		enregistreur numérique		1
Détection CO	Marque	OLDHAM	Contrat de maintenance	Oui
	Modèle	VigiPark	Périodicité	semestrielle
	Nb de points de détection CO	17	Qui	OLDHAM
	Nb de points de détection NO			
Détection Incendie	Marque	DEF	Contrat de maintenance	Oui
	Modèle	Altair C	Périodicité	semestrielle
		119 têtes de détection	Qui	AG2F
Extincteurs	Nombre	18/2/2	Contrat de maintenance	oui
	Type	Poudre 6/CO2 5/CO2 2	Périodicité	annuelle
			Qui	SICLI
Boitiers bris de glace	Marque	DEF		
	Nb	12		
Portes coupe-feu véhicules	Marque		Contrat de maintenance	
	Nb	0	Périodicité	
Colonnes sèches	Marque		Contrat de maintenance	non
	Nb	1	Périodicité	
			Qui	
Pompes de relevage	Marque		Contrat de maintenance	non
	Nb	3	Périodicité	
			Qui	R&O
Ascenseurs	Marque	SORETEX	Contrat de maintenance	oui
	Type		Périodicité	11 / an
	nb de niveaux	4	Qui	THYSSEN
	Charge en kg	630 kg	1 ascenseur	
Electricité		Blocs secours autonomes		
		Tubes T5 ou autres		
Groupe électrogène	Marque	PERKINS	Contrat de maintenance	oui
	Type	TU 301	Périodicité	annuelle
	Puissance	85 KVA	Qui	Genindus
Portes Automatiques	Marque		Contrat de maintenance	oui
	Nb	2	Périodicité	annuelle
			Qui	THYSSEN

Travaux

- Travaux de peinture de la totalité du parking Hôtel de ville
- Création d'une boutique Indigo pour l'accueil des clients pour le paiement des abonnements et des Forfaits de post-stationnement
- Remplacement de l'ascenseur.
- Mise en place d'un lecteur de badge pour l'accès au parking par l'ascenseur
- Changement de la centrale de Détection Incendie
- Aménagement d'un local social
- Création d'un refuge pour permettre l'attente des secours pour les utilisateurs de l'ascenseur
- Installation de lecteurs de plaques d'immatriculation sur les entrées et sorties des parkings Hôtel de ville et Foch
- Installation de lecteurs de plaques d'immatriculation sur les entrées et sorties du parking Hotel de ville

Pour 2018, :

Achat d'une machine auto-laveuse autoportée pour le parking de l'Hôtel de ville

Parking Foch



Descriptif



Moyens d'accès



Services

✓ 167 places

✓ 1 niveau

✓ 6 places PMR

✓ Ouvert 24/24

✓ Carte Bleue

✓ TOTAL GR

✓ Amex



Politique tarifaire

TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2015.

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
De 0 à 30 minutes	gratuit	
De 31 à 60 minutes	0.40 €	par ¼ d'heure
De 61 à 75 minutes	0.20 €	par ¼ d'heure
De 76 à 90 minutes	0.30 €	par ¼ d'heure
De 91 à 105 minutes	0.20 €	par ¼ d'heure
De 106 à 120 minutes	0.30 €	par ¼ d'heure
De 121 à 425 minutes	0.20 €	par ¼ d'heure
Tarif jour plafonné à	6,00 €	
Ticket perdu / jour	6.00 €	

Equipements

Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	Marque	XEROX	Contrat de maintenance	sous garantie
	Modèle	Multiparc Reflex II	Périodicité	oui
		borne d'entrée		1
		borne de sortie		1
		caisse automatique		1
		barrières		2
		caisse manuelle		1 (Hôtel de Ville)
		lecteur véhicule nuit		0
		lecteur piéton		0
	unité centrale de gestion		1	
Interphonie	Marque	COMMEND	Contrat de maintenance	non
	Modèle	GE 300	Périodicité	
Vidéosurveillance	Marque	ELBEX		non
		caméras		3
		enregistreur numérique		1
Détection CO	Non concerné			
Détection Incendie	Non concerné			
Extincteurs	Non concerné			
Boitiers bris de glace	Non concerné			
Portes coupe-feu véhicules	Non concerné			
Colonnes sèches	Non concerné			
Pompes de relevage	Non concerné			

Ascenseurs	Non concerné	
Groupe électrogène	Non concerné	
Portes Automatiques	Non concerné	

Travaux

- Installation de lecteurs de plaques d'immatriculation sur les entrées et sorties du parking
- Changement des portes des bornes d'entrée et de sortie.
- Mise en place d'un serveur commun pour la gestion directe du parking avec le Pc de la boutique

Voirie

DESCRIPTIF DE LA VOIRIE

- Nombre de places exploitées en 2017 : 2463 dont 120 gratuites
- Nombre de zones avec nombre de places :
 - Zone verte : 1 697 places
 - Zone rouge : 646 places
 - Zones gratuites : 120 places
- Horaires du stationnement payant du lundi 14h00 au samedi 15h00 (arrêté de modification du 30 octobre 2017 à compter du samedi 1^{er} novembre payant jusqu'à 12h00):
 - 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Nombre d'horodateurs : 139 de marque Hectronic (77 PA2-1, 62 Citea)
- Les moyens de paiement acceptés : pièces, cartes bleues, paiement par téléphone mobile (PayByPhone)

TARIFICATION EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2005

	Tarif en vigueur	
Zone verte	0,10 EUR	par 12 minutes
Stationnement limité à 2h00	1,00 EUR	
Zone rouge	0,10 EUR	par 6 minutes
Stationnement limité à 2h00	2,00 EUR	

OPERATIONS DE MAINTENANCE

Le technicien Indigo procède quotidiennement à l'entretien préventif et curatif du parc d'horodateurs.

Maintenance curative

Sur initiative personnelle ou simple appel, notre technicien intervient et procède au dépannage des machines en défaut en moins de quatre heures ouvrées.

Lors de chaque intervention, une fiche de panne est établie permettant ainsi de suivre la vie technique de chaque appareil.

Maintenance préventive

Le parfait fonctionnement des équipements repose sur la formation et la qualification des personnels techniques mais aussi sur le respect d'un programme rigoureux de maintenance préventive. Ce programme, synthèse des retours d'expériences constatés dans les différents sites Indigo, est le suivant :

Surveillance - contrôle : tous les jours, à partir de 9 heures :

- contrôle visuel de l'état des carrosseries,
- contrôle de l'état des LED (verte ou rouge),
- dépannage autant que de besoins (remplacement des consommables et/ou des sous-ensembles),
- vérification de l'état de la signalisation verticale et horizontale.

Maintenance préventive de chaque machine, toutes les semaines :

- contrôle des charges batteries, piles, niveaux papiers, changement planifié des piles et batteries ainsi que des rouleaux de papiers,
- nettoyage des équipements de traitement de la chaîne monnaie,
- contrôle des connections électriques,
- contrôles et échanges des pièces présentant des défauts ou traces d'usure,

Conditionnement hiver/été : 2 fois par an :

- Hiver : mise en place, si besoin, d'équipements et produits anti-humidité, graissage des charnières et serrures,
- Été : retrait anti-humidité, et graissage des charnières et serrures.

Travaux

En 2017, les travaux suivants ont été réalisés :

- o Changement de 87 horodateurs permettant l'utilisation de la carte bleue avec et sans contact
- o Remise à niveau de 53 machines avec changement de la face avant



Pour 2018 des travaux d'installation de 2 panneaux de télé-jalonnement sont prévus et le démarrage de la gestion de la dépenalisation avec le contrôle du stationnement par les Agents de surveillance

Le projet comprend :

- la fourniture de 8 terminaux portables pour le contrôle en lien avec les logiciels de gestion des tickets de stationnement
- la gestion administrative du contrôle, paiement des FPS et des recours administratifs.
- Mise en place d'une convention de mandat pour faciliter la gestion des différents flux monétaires matérialisés et dématérialisés

LES MOYENS POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICE

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 1 véhicule utilitaire
- o 1 balayeuse, ainsi qu'une auto-laveuse.
- o 3 téléphones mobiles
- o 1 nettoyeur haute pression
- o Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet
- o un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- o une trieuse-compteuse
- o un lot de matériel de maintenance
- o L'équipe d'ASVP est constituée de 6 personnes.
- o Les pannes détectées durant leurs tournées nous sont transmises par mail.
- o Nous effectuons au minimum 2 rondes de surveillance par jour

o ETAT DE LA SURVEILLANCE

Opérations de maintenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
BATTERIE	16	22	13	13	9	8	1	14	71	4	18	189
Bourrage pièces (vandalisme)	153	131	173	91	99	120	13					780
SELECTEUR ET MONNAYEUR	9	12	6	11	5	12	2	0	0	3	0	
AFFICHEUR	3	2	4	1	0	0	0	0	1	0	0	
CONSOMMABLE	2	0	1	0	3	0	0	3	3	4	3	
CB Hs									3	4	6	13
Changement imprimante ou modem	6	2	3	2		1			2	5	2	23
Bloqué mode maintenance	1	2						2	2			7
DIVERS	12	11	3	3	5	13	0	0	0	0	0	47
Total général	203	182	203	121	121	154	16	19	82	20	29	1150

En 2017, nous avons enregistré une fois de plus de nombreux actes de vandalisme qui ont nécessité des interventions récurrentes sur les machines.

Une installation difficile des nouveaux horodateurs en septembre suite à une durée excessive de l'entreposage des batteries qu'il a fallu changer tout au long du dernier trimestre.

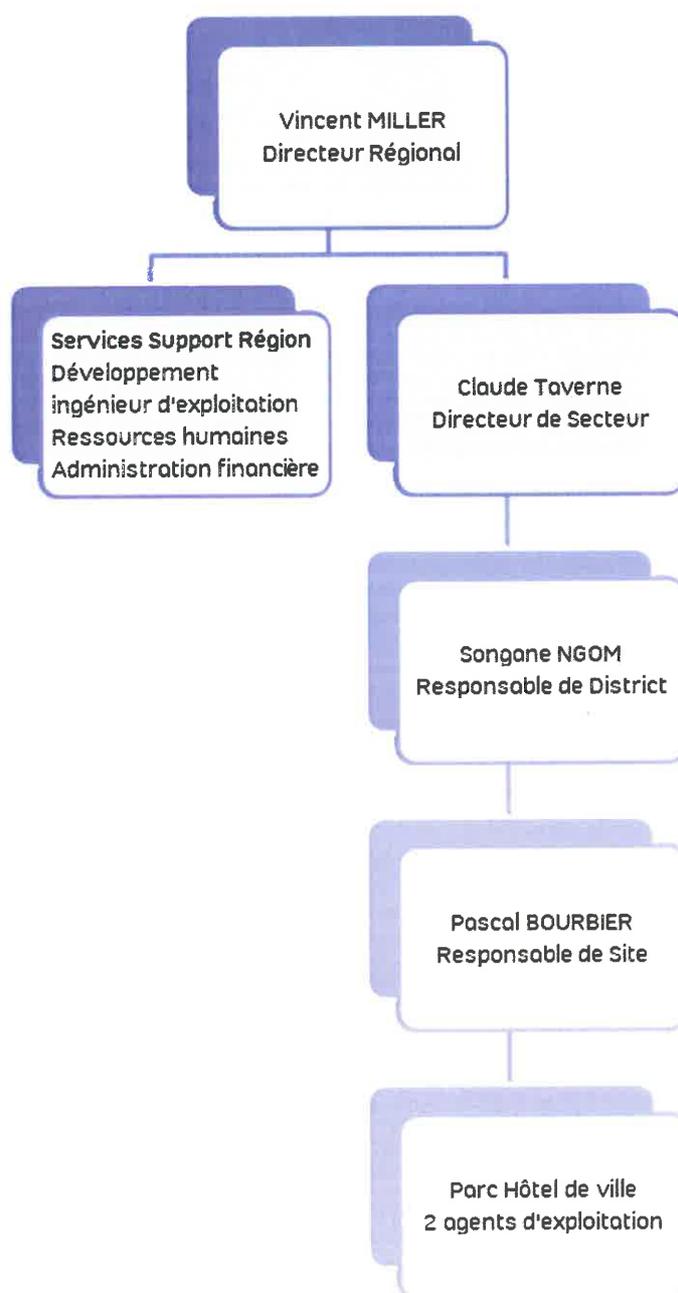
Plus de 60 batteries ont été remplacées

La partie logiciel et monétique constituent la deuxième source de pannes, avec la mise en place de la grille tarifaire des zones vertes et rouges et du contrôle de l'heure de la gratuité du mois de décembre.

ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS AU 31/12/2017

Indigo a décidé de revoir ses schémas d'exploitation en créant des clusters et des BLI (Base Locale d'Intervention).

Ainsi le parc Hôtel de ville de Beauvais devient une Boutique à laquelle sont rattachés tous les parcs et enclos de la ville ainsi que la voirie. Ceci porte à 2 le nombre de personnes Indigo affectées à la gestion des ouvrages, encadrées par un responsable de site, Pascal BOURBIER



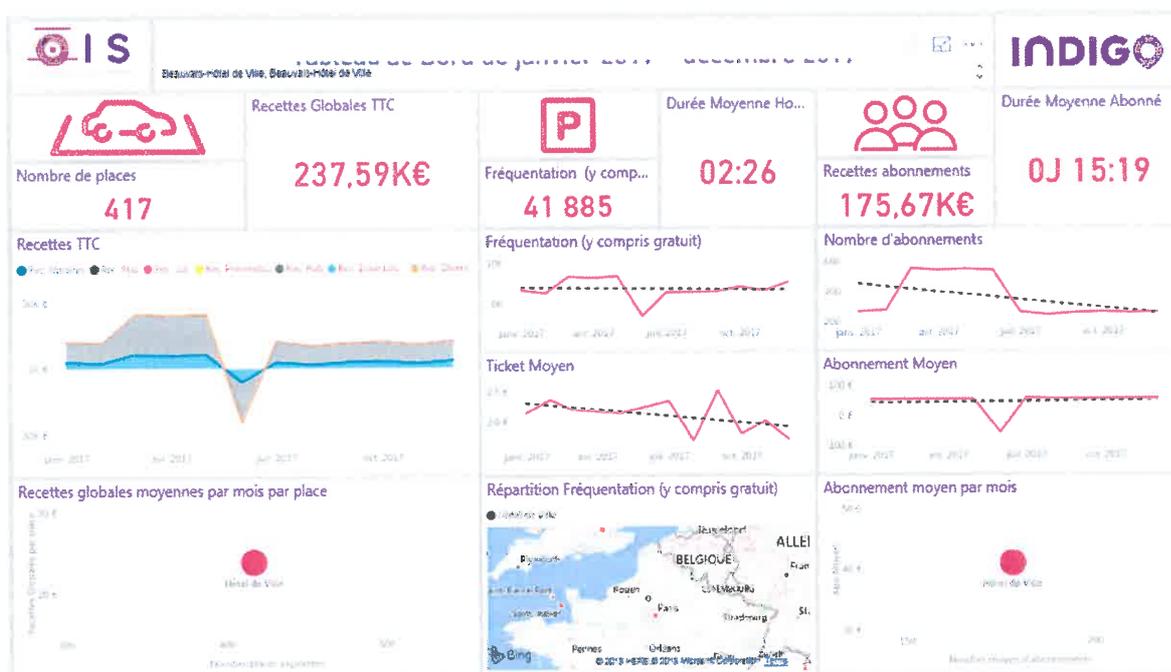


OBSERVATOIRE DU STATIONNEMENT ET ANALYSE DE L'ACTIVITE

L'analyse de l'activité est basée sur des données statistiques et n'a pas valeur comptable

OBSERVATOIRE DU STATIONNEMENT

SYNTHESE GLOBALE PARC HOTEL DE VILLE



Le parking de l'Hôtel de ville a une fréquentation importante d'abonnés, cela représente 73% des recettes globales.

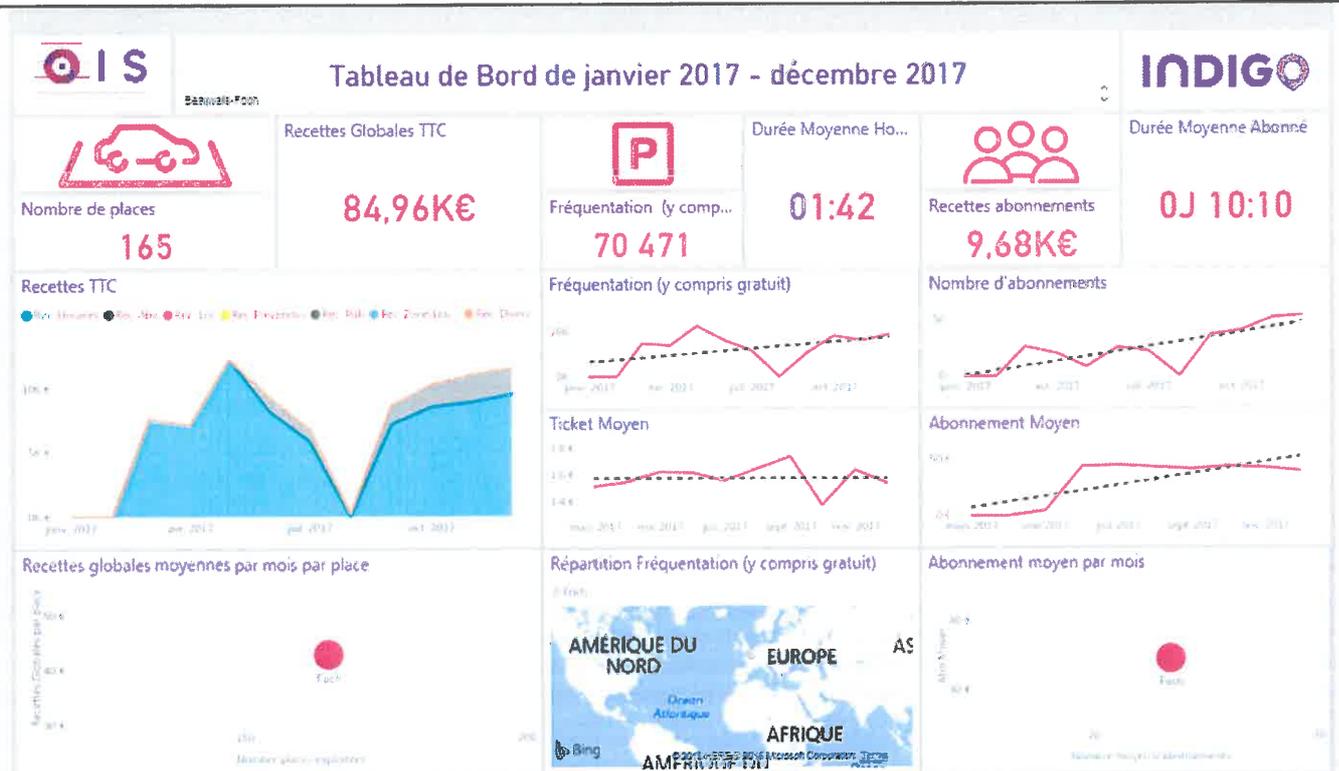
La mise en place du nouveau contrat a nécessité une modification de nos logiciels de gestion, cela explique la courbe anormale de recettes abonnés au premier trimestre.

Baisse du ticket moyen et des abonnements avec le développement du parking Foch suite aux travaux du parking Hôtel de ville.

Le parking par sa position est utilisé pour les clients qui fréquentent le centre-ville pour divers achats et visites, car la durée moyenne de stationnement est de 2 heures et 26 minutes dont 30 minutes gratuites.

Les travaux effectués à partir du mois d'août et jusqu'au mois de Septembre ont impacté la fréquentation et donc les recettes du parc.

PARC DE STATIONNEMENT FOCH



Le parking Foch, qui était considéré jusque-là comme la voirie, a été intégré au contrat de délégation de service publique en février, et a gardé son côté « stationnement horaire » qui représente 88% de la recette globale.

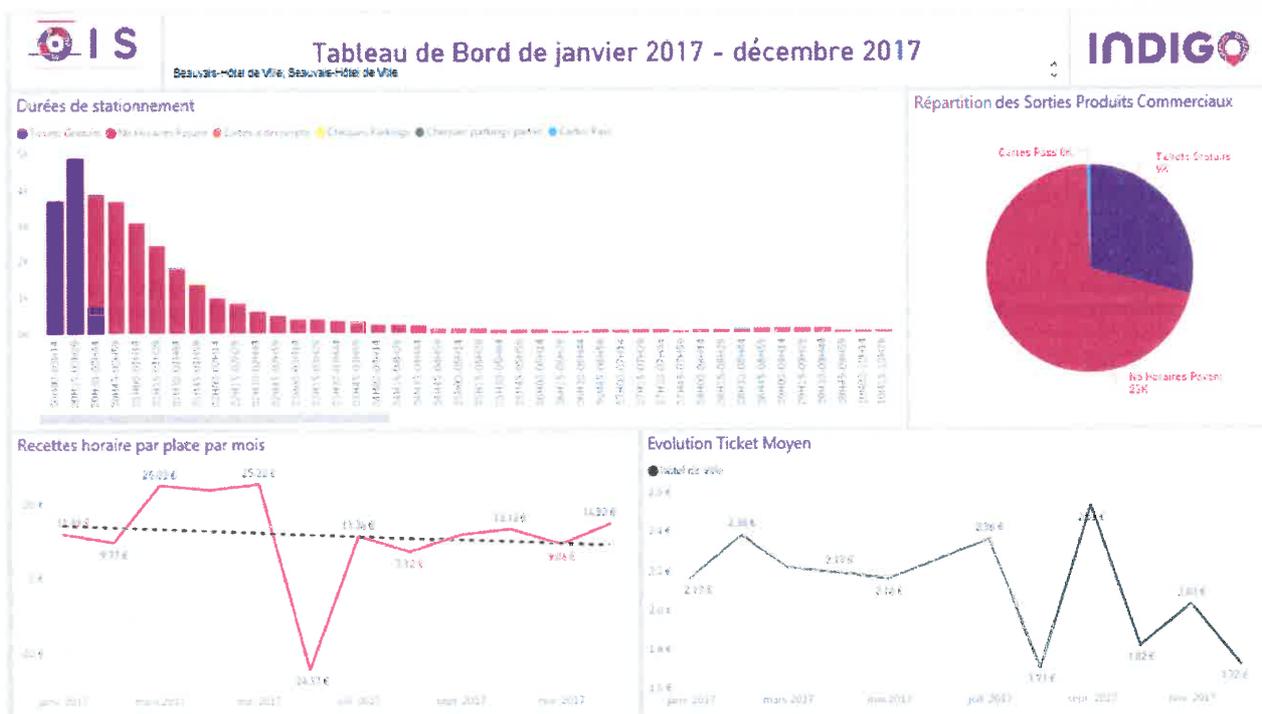
La position, le tarif identique à celui de la voirie (avec 30 minutes gratuites) et la disponibilité des places, permettent aux clients de stationner rapidement et à proximité du centre : cela explique cette durée moyenne d'1 heure et 42 minutes.

Il y a un fort essor du nombre d'abonnés en fin d'année, surtout avec la disponibilité du site internet pour ce parking.

Le parking a gardé la même gratuité du stationnement en août que la voirie, comme le montre les recettes et la baisse des abonnés en fin de premier semestre

ANALYSE CLIENTS HORAIRES

PARC HOTEL DE VILLE

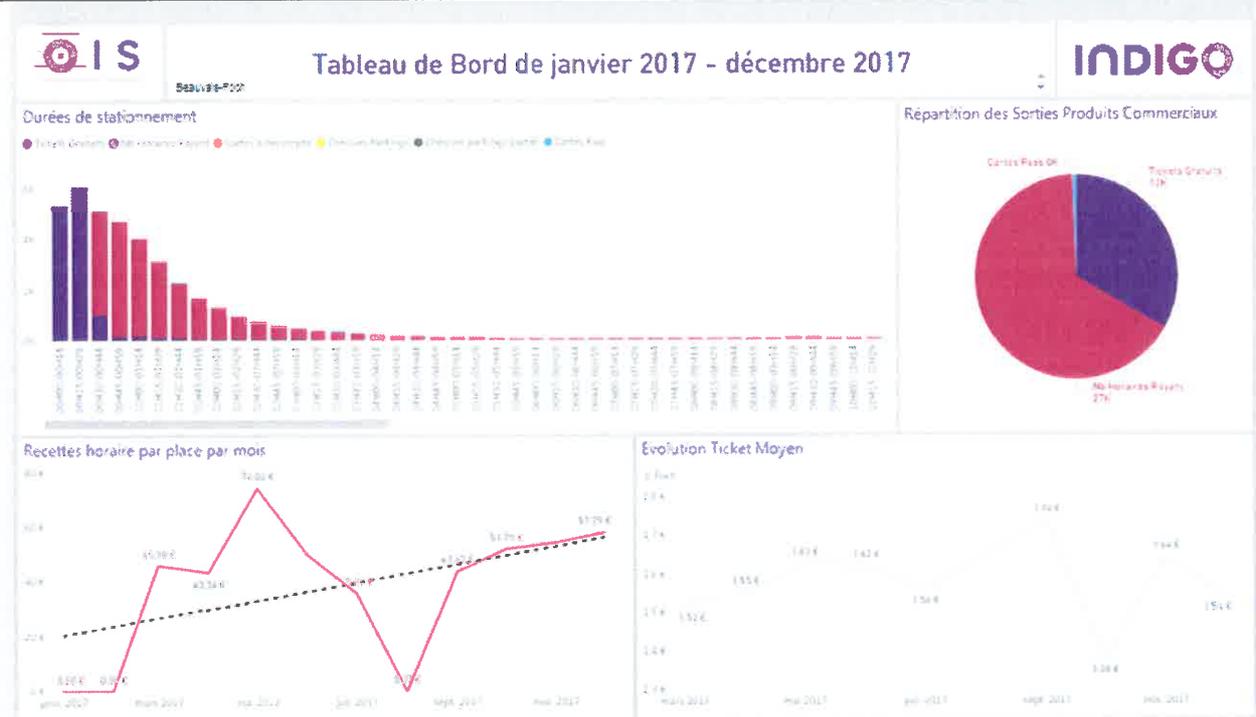


On retrouve l'attrait pour les clients de la gratuité et l'option de stationnement rapide près du centre-ville : près de 30% des fréquentations sont gratuites, et représentent la part la plus importante des durées de stationnement.

La majorité des clients stationnent en général pour une durée de 2h voire 2h15.

A partir du deuxième semestre, les travaux ont impacté les recettes qui remontent à partir de la fin d'année avec les activités de la place de l'Hôtel de ville.

Parc de stationnement FOCH



Les gratuités représentent sur ce parc plus d'un tiers des sorties.

La recette par place et par mois, est en progression pour deux raisons :

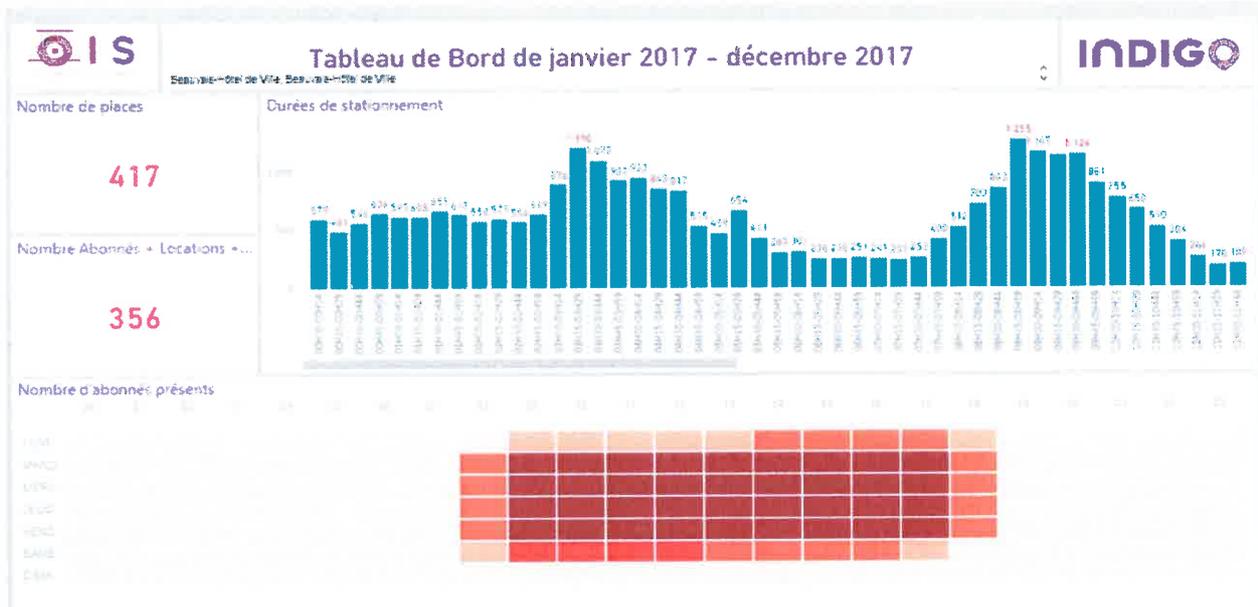
abonnements en forte hausse

mise en service, en octobre, du contrôle de plaque par les horodateurs gratuits 40 minutes aux alentours du parking.

Une forte croissance des recettes par place est observée à partir de la rentrée de septembre.

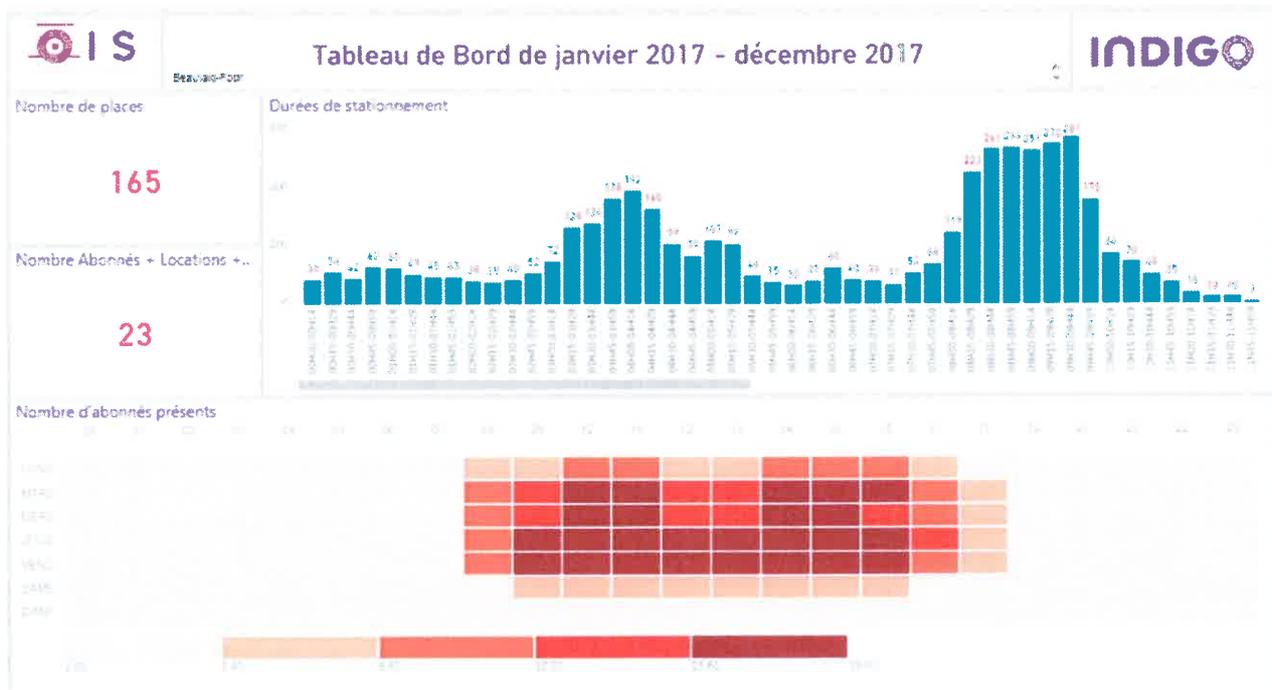
ANALYSE clients ABONNES

PARC HOTEL DE VILLE



Les durées de stationnement des abonnés correspondent à une population de résidents et de travailleurs car concentrées entre 8h et 17h, et en semaine du mardi au vendredi.

Parc de stationnement FOCH



Sur le parking Foch, les salariés des entreprises de service et administration sont présents surtout en horaires de bureau et en fin de semaine pour les abonnés. Les jeudis et vendredi sont forts occupés, et les durées de stationnement sont longues, plus de 8h en général, car des résidents également sont présents pour la nuit.

ANALYSE D'ACTIVITE

PARC HOTEL DE VILLE

Le parc de l'hôtel de ville a subi cette année de longues périodes de travaux, peinture et imperméabilisation des cloisons et plafonds, qui font perdre près de 20% des recettes annuelles. L'étanchéité des murs ayant été réalisée tardivement, après le début des travaux, il y a eu deux périodes de blocage des niveaux pour effectuer la peinture.

C'est tout le deuxième semestre qui s'est retrouvé pénalisé.

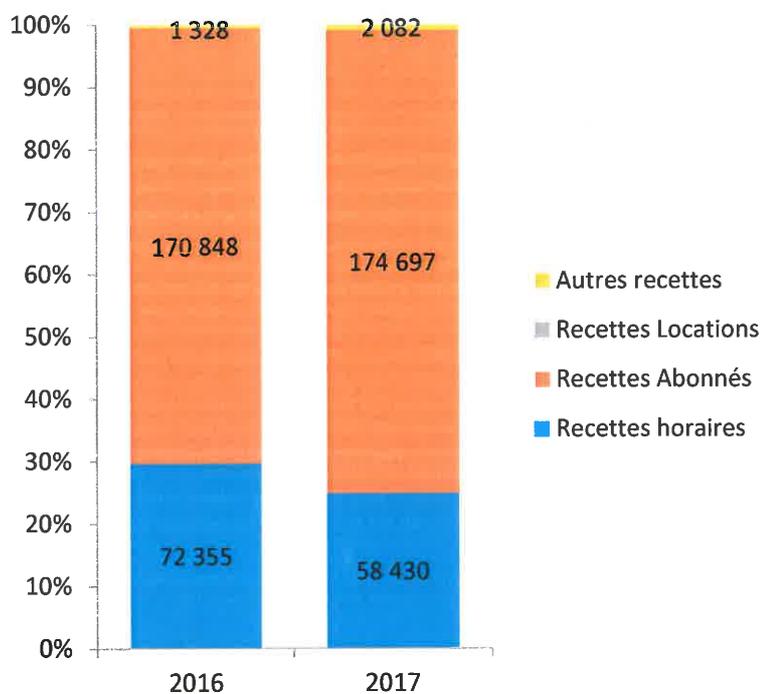
Les fréquentations du parc sont en baisse pendant les six semaines de travaux.

Les abonnés ont maintenu l'usage de leurs places, mais pour la clientèle horaire, les fréquentations n'ont pas retrouvé le niveau d'avant les travaux, que ce soit en nombre ou en durée (ticket moyen).

Le transfert des abonnés vers le parc Foch pendant les travaux a créé des habitudes et nous avons enregistré des résiliations de contrats avec des nouvelles souscriptions sur le parc Foch.

Cela se ressent par l'augmentation de l'abonnement moyen, car le parking conserve ses abonnés 24h/24h et malgré la baisse de mensualité cela permet de compenser les pertes annuelles de recettes.

En euros TTC	2016	2017	2017/2016 en valeur	2017/2016 en %
Fréquentation horaire (nombre)	32 268	28 368	-3 900	-12,1%
Recettes horaires	72 355	58 430	-13 925	-19,2%
<i>Ticket Moyen horaire</i>	2,24	2,06	-0,18	-8,1%
<i>Sorties gratuites</i>	12 071	10 901	-1 170	-9,7%
Abonnés (en nb de mensualités)	3 403	3 186	-217	-6,4%
Recettes Abonnés	170 848	174 697	3 849	2,3%
<i>Ticket moyen abonné</i>	50,21	54,83	4,63	9,2%
Recettes Locations	0	0	0	
Autres recettes	1 328	2 082	754	56,8%
Recettes Totales	244 531	235 209	-9 322	-3,8%

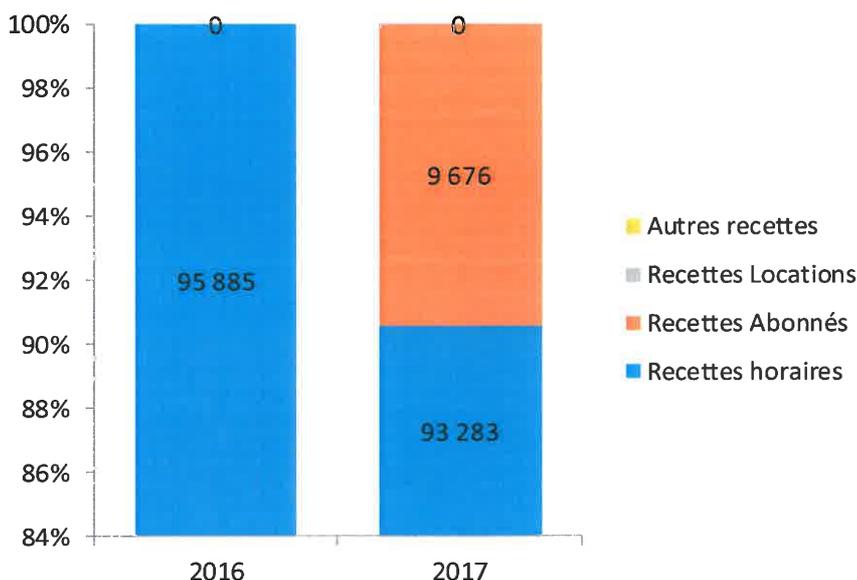


PARC DE STATIONNEMENT FOCH

Les recettes prises en compte pour l'année 2017 commencent en février, début du contrat de la DSP. Le comparatif est fait avec les recettes quand le parking faisait partie de la voirie, il a fallu réincorporer 18 000€ et 19 700 fréquentations de données de Foch pour Janvier et février 2017 pour comparer à l'identique les années.

Le parking développe ses recettes grâce aux abonnés, et devient une vraie alternative au stationnement payant de voirie car avec ses trente minutes gratuites il est plus avantageux pour les beauvaisiens. Le ticket moyen s'en ressent car par rapport à 2016, les durées de stationnement sont plus longues, en moyenne d'un quart d'heure.

En euros TTC	2016	2017	2017/2016 en valeur	2017/2016 en %
Fréquentation horaire (nombre)	79 556	61 807	-17 749	-22,3%
Recettes horaires	95 885	93 283	-2 602	-2,7%
<i>Ticket Moyen horaire</i>	1,21	1,51	0,30	25,2%
Sorties gratuites	22 671	22 564	-107	-0,5%
Abonnés (en nb de mensualités)		281	281	
Recettes Abonnés		9 676	9 676	
<i>Ticket moyen abonné</i>	#DIV/0!	34,43	#DIV/0!	
Recettes Locations	0	0	0	
Autres recettes			0	
Recettes Totales	95 885	102 959	7 075	7,4%



VOIRIE

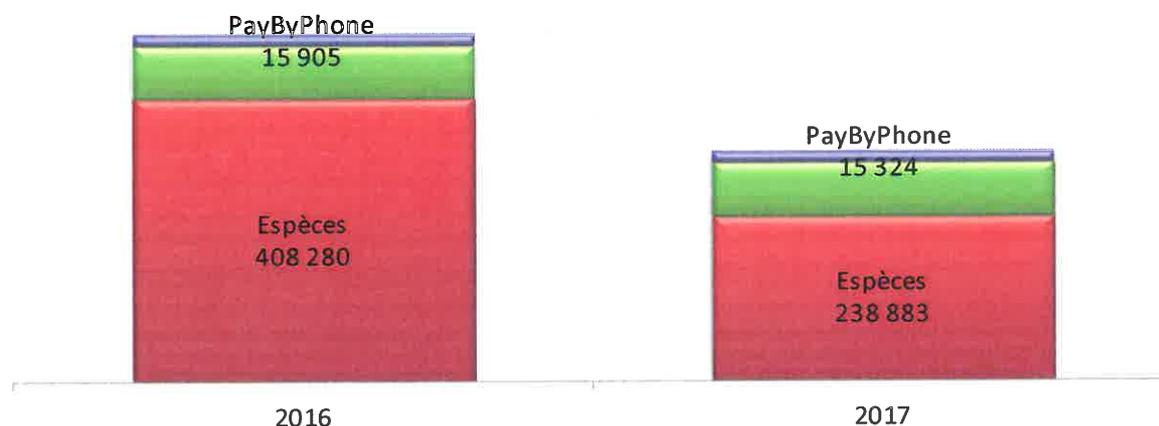
Avec le nouveau contrat, les recettes du parking Foch ne sont plus intégrées à celle de la voirie, cela correspond aux 165 places en moins et des recettes modifiées en retirant celle de janvier et février 2017.

Une baisse des recettes est due au parking Foch et à des disfonctionnement des horodateurs lors de la mise en service des machines en septembre et celle de l'heure gratuite non cumulable de décembre.

L'ouverture du parking du jeu de paume, en fin d'année 2016, proposant 3h de stationnement gratuit fait également perdre des recettes sur la voirie. Un matériel en état pour le contrôle ainsi qu'une verbalisation efficace permet déjà de voir les recettes de voirie s'améliorer

en euros TTC	2016	2017	Ecart en valeur	2017/2016 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	2 521	2 356	-165	-6,5%
Nombre de jours payants	233	231	-2	-0,9%
Nombre de PV	0	0	0	
nombre de tickets	657 916	448 580	-209 336	-31,8%
Recettes collectées	500 566	330 962	-169 604	-33,9%
Ticket moyen	0,8	0,7	-0	-3,0%
Recettes abonnement à compter de se	0	0	0	
Recettes Neutralisations		-	0	
Recettes totales	500 566	330 962	-169 604	-33,9%
Répartition des moyens de paiement	2016	2017	Ecart en valeur	2016/2017 en %
Espèces	408 280	238 883	-169 397	-41,5%
Carte bancaires	76 381	76 755	374	0,5%
PayByPhone	15 905	15 324	-581	-3,7%
Autres	0	0	0	

Répartition des moyens de paiement 2017



INDIGO

Participez à notre
Concours Photo !
AUTOUR DE LA MOBILITÉ URBAINE



Sur **Instagram**
📷 **#Indigomobility**
En suivant notre compte @Parkindigo

**Du 18 AVRIL AU
25 JUIN 2017**

A gagner
Un voyage en Martinique,
ainsi que de nombreux cadeaux !



Pour en savoir plus et participer, rendez-vous sur Parkindigo.fr

**NOUS NETTOYONS
TOUT LE PARKING,
SAUF L'INTERIEUR
DE VOS VITRES.**



INDIGO
PLACE AU FORT

**NOUS VOUS
ACCUEILLONS
AVEC LE
SOURIRE,
QUELLE QUE
SOIT VOTRE
HUMEUR.**



INDIGO
PLACE AU FORT

**NOUS
TENDONS
L'OREILLE
MÊME
SI VOUS
CHANTEZ
FAUX.**



INDIGO
PLACE AU FORT

**NOUS
GARDONS
L'ŒIL
OUVERT,
SAUF
QUAND VOUS
LUI FAITES
VOTRE
DECLARATION.**



INDIGO
PLACE AU FORT

NOS ENGAGEMENTS

Depuis 2001 Indigo est la référence du stationnement en matière d'accueil, de propreté et de sécurité. En 15 ans le monde a évolué et des évolutions technologiques sont venues bousculer nos habitudes.

Nos clients, qu'ils soient entreprise, collectivité locale ou particulier ont développé de nouvelles exigences.

Face à cela Indigo a initié un changement de cap indispensable afin de conserver sa position de leader le plus innovant et le plus performant.

Pour mettre toutes les chances de son côté dans ce défi organisationnel d'envergure, Indigo a interrogé ses collaborateurs et ses clients.

Ce travail collectif a donné naissance à 6 projets distincts mais qui interagissent et s'imbriquent les uns aux autres.

L'intégrité des recettes avec par exemple la maîtrise des gratuités et le projet « cashless » pour encourager les paiements électroniques.

La voirie avec le déploiement de solutions innovantes et professionnelles comme e-voirie et le développement de solutions pour préparer la dépenalisation.

La maintenance, grâce aux rondes de nos équipes d'exploitation et via un outil d'e-ticketing SAMEX pour les demandes d'interventions. Nos équipes de maintenance interviennent vite, un diagnostic précis est établi et nos équipements rapidement réparés.

La nouvelle politique commerciale avec le développement des boutiques, de nouveaux canaux de vente à distance, n°Azur, web et mobile.

Les nouvelles technologies dans les parkings avec des évolutions au service de nos clients et de notre performance

Les schémas d'exploitation avec la mutualisation de nos ressources en faisant évoluer et spécialiser nos métiers, en favoriser la mobilité et la solidarité entre sites.

Cette organisation vise à garantir des équipements fiables, sécurisés et des services adaptés et avec toujours la bonne personne, au bon moment et au bon endroit. Maîtriser les coûts et continuer à innover et se différencier par la qualité de nos services.

COMMUNICATION INDIGO

UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'AFFICHAGE « DEMARCHE QUALITE »



Indigo joue la carte de l'humour et de la complicité avec ses clients dans une campagne d'affichage valorisant le travail de ses équipes sur l'excellence opérationnelle. Elle met en scène avec humour et bienveillance les comportements du quotidien en voiture pour montrer l'attention portée aux clients et utilisateurs des parcs de stationnement. Quatre créations ont été réalisées et sont affichées dans tous les parkings en France et à l'international depuis mars 2017.

JEU-CONCOURS PHOTO INSTAGRAM #INDIGOMOBILITY



Suite au succès du concours photos ouvert aux employés d'Indigo à travers le monde au printemps 2016, l'aventure a été renouvelée en 2017 avec le 2ème volet du projet, sous forme de jeu concours dédié au thème de la mobilité urbaine. En France et à l'international, clients et prospects ont été invités à participer. Pour participer, il suffisait de publier son plus beau cliché sur Instagram sur les tendances de la mobilité en ville pour tenter de remporter un voyage en Martinique ainsi que de nombreux cadeaux. Une communication spécifique a été orchestrée dans nos parkings ainsi que sur nos réseaux sociaux.

CAMPAGNE PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES DES COLLABORATEURS



Dans le prolongement de la campagne qualité, et pour toujours mieux valoriser nos hommes et nos métiers, un projet de portraits a été lancé à travers le monde. Léa Crespi portraitiste renommée, a été missionnée pour photographier plus de 50 collaborateurs dans leur contexte de travail. Agents, techniciens, responsables... En ouvrage comme en voirie, le projet a pour volonté de mettre en valeur la diversité de nos savoir-faire et des hommes qui font notre groupe. Une galerie a été réalisée sur notre stand sur le salon international du stationnement Parkopolis, en juin 2017, et des cartes ont été imprimées pour l'occasion. De ces portraits, un livre a été produit à destination de nos clients BtoB et certains portraits affichés dans nos parcs.

SERVICE RELATION CLIENT



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - 4 Place de la Pyramide - TSA 43214 – 92 919 PUTEAUX/LA DEFENSE CEDEX
- Internet : sur le site www.group-indigo.com à l'adresse suivante : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Azur 0 810 26 3000
De 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2017, le Numéro Azur a traité, au niveau France, plus de 54 010 appels dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 66 % ;
- incidents techniques (défaut péage,...) : 15 % ;
- divers (objets perdus,...) : 12 % ;
- réclamations, remarques, suggestions : 7 % ;

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).

CONTROLE QUALITE ET VISITES MYSTERES

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

En 2017 le parking Hôtel de ville a obtenu un résultat de 86,5%.

Ces résultats correspondent à l'objectif fixé pour la région, et le maintien de l'ouvrage sera celui de 2018 malgré la présence d'infiltrations sur plusieurs niveaux.

RAPPORT AUDIT MYSTÈRE AVRIL 2017

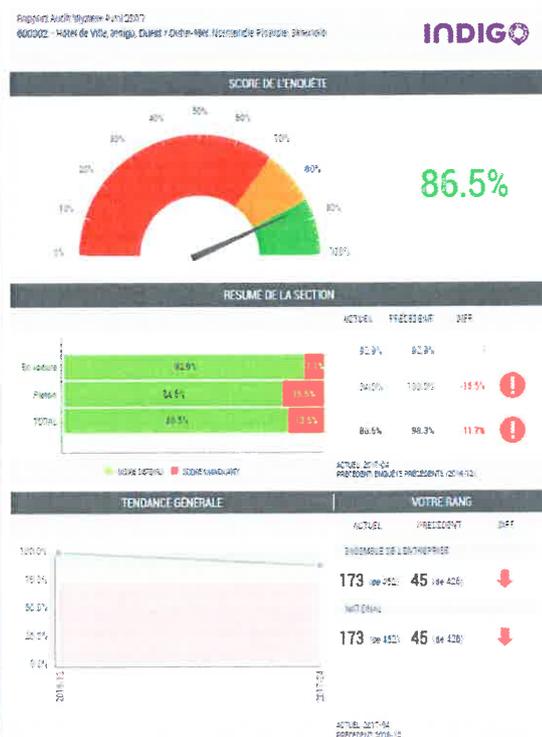
Hôtel de Ville - Beauvais
2017-04
Réseau : Indigo
Direction régionale : Ouest / Outre-Mer
Secteur : Normandie Picardie



Votre résultat :
EXCELLENT

86.5%

INDIGO



ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Pour la partie environnementale, INDIGO obtient en 2018 un score de 59/100, en forte progression par rapport à 2017 (48/100), nettement au-dessus de la moyenne européenne du secteur (37,5/100).

Avec une note globale de 61, INDIGO se place au 1er rang de de son secteur d'activité en Europe.

Les principaux engagements d'INDIGO (source <http://www.infraparkgroup.com/>) :

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non consommatrices d'énergie fossile.

Certificat 2018 INFRA PARK



Rating date: February 2018

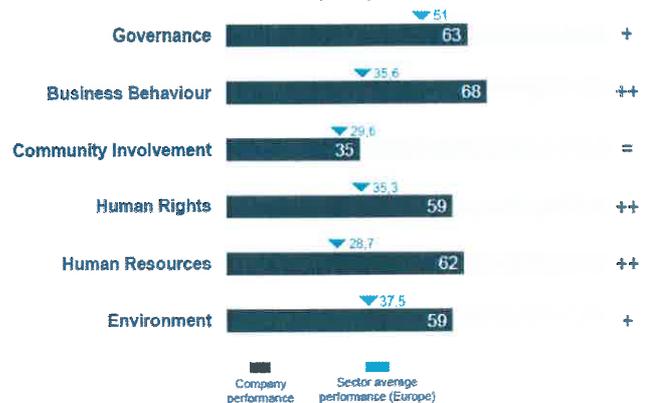
Infra Park S.A.S

Sector: Business Support Services Europe



Information Rate	93%
Company Cooperation Level	Proactive
Ranking in Sector (Europe)	1/54
Ranking in Universe	55/4159

6 DOMAINS PERFORMANCE (/100)



ANALYST FOCUS

TOPIC	COMMENT
Responsiveness	The Company has shown interest in its Company's CSR performance based on Vigeo Eiris' rating and has been cooperative by providing enough details and documents related to its ESG strategy. This has positively impacted its performance
Relations with employees' representatives	The Company has a detailed commitment to freedom of association and the right to collective bargaining. Infra Park has shown the importance of negotiation and the inclusion of employees' representatives in its decisions' making.
Environmental Strategy	The Company has extensively addressed its environmental strategy and has formalised its commitments to decrease its impact on the environment and has adopted different strategies to decrease its energy consumption and impacts from transport.
Governance and CSR	The Company shows an advanced performance in its governance pillar. Infra Park respects the number of non-executives and independent members within the Board and CSR issues are included in many aspects of the Company's governance, as they are discussed at Board level and taken into account while setting executives' remuneration.

Document: Vigeo Eiris 2018
République de France, Direction Générale de l'Énergie, du Climat et de l'Environnement (DGEC). Les données relatives à la performance ESG de la société sont issues de la notation Vigeo Eiris 2018. Les données relatives à la performance ESG de la société sont issues de la notation Vigeo Eiris 2018. Les données relatives à la performance ESG de la société sont issues de la notation Vigeo Eiris 2018.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2017.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.





NOS SERVICES

Les services détaillés ci-dessous représentent la gamme de service Indigo (liste non-exhaustive). Tous ne sont pas en place sur l'intégralité des parcs. Pour tout renseignement quant aux modalités de mise en place de ces services sur votre ville, le Directeur de Secteur saura vous renseigner.

SERVICE DE TÉLÉ-OPÉRATION ET D'ASSISTANCE



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

SERVICE A LA MOBILITE



VOITURE ÉLECTRIQUE

INDIGO s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des **véhicules électriques**. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.



VÉLO

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur **prêter des vélos** pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.



INDIGO WEEL LES VELOS EN LIBRE-SERVICE

INDIGOWEEL

En parallèle de ce contrat Indigo développe un nouveau service innovant de vélos en libre-service sans stations, **Indigo Weel**.

Ce service présente un intérêt capital pour la Collectivité car il s'autofinance, il ne nécessite pas de concours public.

Indigo a choisi d'associer les Collectivités dans son déploiement, il ne s'agit pas d'aller déployer de nombreux vélos dans une ville sans que celle-ci ne soit au courant et n'ait accepté ce principe.

Aussi, dans le cadre des nombreux échanges qu'Indigo a avec ses partenaires publics, nous nous engageons, en déployant ce service à :

- Avoir un rôle actif de régulation
- Réussir l'intégration locale de ces vélos
- Assurer une grande fiabilité des vélos toute l'année
- Mettre à la disposition de la Ville gratuitement toutes les données liées à ce service.

UN VÉLO CHIC ET FACILE À UTILISER



POUR TOUTES LES TAILLES
Selle ajustable

EN OPTION
Espace publicitaire

LÉGER
Poids net de 18 kg grâce à un cadre en aluminium

CONNECTÉ ET SÉCURISÉ
Un système de cadenas renforcé et géolocalisé

PRATIQUE
Un panier

INFATIGABLE
Pneus increvables

EN SÉCURITÉ
Système de freinage arrière Shimano (Roller Brake)

POUR MONTER ET DESCENDRE
3 vitesses avec un mécanisme Shimano Nexus

DISPONIBLE EN SOIRÉE
Dynamo et feux de signalisation intégrés à la structure

PROPRE
Des garde-boues et un couvre-chaîne

HOMOLOGUÉ
Une certification ISO 4210 (Décret n° 2016-364 du 29 mars 2016 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des bicyclettes)

INDIGO

SERVICE AUX CLIENTS

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- la mise en place du badge Liber't en sortie ;
- la mise en place du paiement NFC ;
- la lecture de plaques minéralogiques.

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE



F.M.R.

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses **clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée ;
- un éclairage orange, si la place est réservée.



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking.

Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

CONSIGNES ÉQUIPEMENTS DEUX ROUES



CASIERS CASQUE MOTO

Il est contraignant pour un motard de s'encombrer de ses équipements une fois sa moto stationnée. Pour lui apporter plus de confort, ce service pourrait être développé sur ce parc.

Accessible 24/24h, un **bloc de douze casiers** à codes en plexiglas transparent peut être installé à proximité de la zone prévue pour les deux roues, ce qui leur permet de sécuriser leurs équipements (gants, casque, manteau...) et de poursuivre leur parcours plus confortablement.

STATION DE LAVAGE



STATION DE LAVAGE

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo favorise l'installation de **service de lavage de véhicule** qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement.

SERVICE DIGITAUX

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3 000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours ;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement ;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

Focus sur quelques fonctionnalités clés de l'application Smartphone

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3 000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.

Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



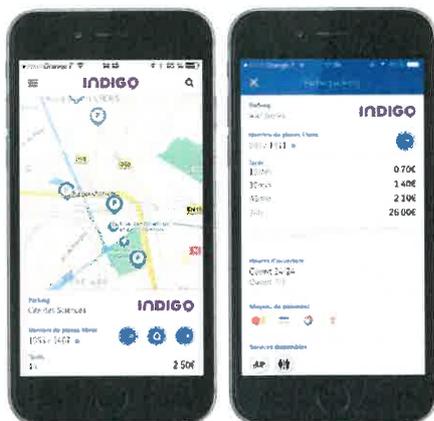
PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM



SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.parkindigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site internet (www.parkindigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies « mono-parking » ou plus globale.

OPNGO

Indigo a choisi la plateforme indépendante OPnGO pour offrir un nouveau moyen dématérialisé d'accès aux parkings.



Géolocalisation

Première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix.



Accès automatique

Fini le stress et les tours de quartier, avec OPnGO le stationnement devient facile.

Grâce à l'application OPnGO, le client pourra :



TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT



Paiement mobile

Grâce à la géolocalisation, le client pourra repérer les parkings autour de lui et comparer les prix et services proposés, afin de trouver où se garer.

ENTRER ET SORTIR AUTOMATIQUEMENT

Grâce à l'accès mains-libres, le client pourra entrer et sortir des parkings sans prise de ticket, grâce à la lecture de plaques minéralogiques.



Réductions

RESERVER ET ECONOMISER

Profitez de prix avantageux en payant votre stationnement à l'avance.

Nous pouvons nous rapprocher des tours opérateurs d'évènements (Théâtre, Cinéma...), afin de proposer des solutions combinées stationnement + spectacle

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT DANS LA RUE AVEC OPNGO

Plus besoin de chercher l'horodateur, plus besoin de ticket, payez votre stationnement directement depuis l'application OPnGO.



L'APPLICATION OPNGO PEUT PARALLELEMENT ETRE MISE EN PLACE EN VOIRIE

Permettant d'offrir un moyen de paiement supplémentaire à celui déjà en place. De nombreuses villes ont maintenant plusieurs opérateurs de paiement mobile aux bénéfices du consommateur.

Grâce à la géolocalisation il est inutile de taper un code de zone ou un code tarif. De plus l'utilisateur a une vue globale de la politique tarifaire et voit immédiatement le tarif voirie, ceux des parcs publics et le cas échéant ceux des parcs privés qui auront noué un partenariat avec OPnGO.



SIMPLIFIER LE STATIONNEMENT GRÂCE À OPNGO

+ 350 000 places référencées dans plus de 800 parkings dans 5 pays.

Aujourd'hui, 20 % des problèmes de congestion du trafic sont liés à la recherche de places de stationnement. Le stationnement connecté est alors l'un des leviers de développement de la smart city. En fluidifiant l'expérience utilisateur, il permet d'optimiser la gestion des places et leur rentabilité. Indigo a lancé la solution OPnGO qui propose une application révolutionnaire pour le stationnement public et privé.

OPNGO A FAIT DE PARIS SON TERRAIN D'EXPERIMENTATION PRIVILEGIE

Lancée en juin 2016 en région parisienne avec 100 parcs et 50 000 places, l'application OPnGO a rapidement conquis les utilisateurs franciliens. En 2018, OPnGO offre une solution de paiement mobile sur voirie dans de nombreuses villes.

De France et d'Europe.

OPnGO propose la première offre digitale de stationnement. Elle oriente les automobilistes vers les places disponibles au plus proche de leurs destinations. En s'associant avec Polly, l'application offre une toute nouvelle manière de se garer : partout, plus vite, moins cher et sans effort, en ouvrage comme en voirie.

ANNEXES

-
- Annexe 1 : Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel
 - Annexe 2 : Gestion des frais de structure
 - Annexe 3 : Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
 - Annexe 4 : Comptes du délégataire
 - Annexe 5 : Information sur le patrimoine
 - Annexe 6 : Détermination de la redevance
 - Annexe 7 : Tableaux de bords annuels
 - Annexe 8 : Sources Indicateurs qualité (Statistiques numéro Azur / Visites mystères, etc.)

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2017)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité déléguante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 - II -1°.a) - du décret du 1^{er} février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2017.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I - g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2017 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 - II-1°.b) du décret du 1^{er} février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT - I-f ou article 33 I-1°.d)).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 - I - h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1^{er} février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 27 avril 2018

Le Directeur Administratif et Financier
Ghislaine MATTLINGER



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –I.1°.a et b)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits: chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests: Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2017 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2017, il est appliqué un pourcentage de 5,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2016. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe INDIGO.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2017

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park (nouvelle dénomination de VINCI Park Services) et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2017, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
 - Etudes de marché,
 - Prospection et animation commerciales,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
 - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
 - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

PARC DE STATIONNEMENT	600001 Beauvais Voirie
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2017

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2017

EN H.T.	Année 2016	Année 2017 Janvier et février	2017 / 2016 en valeur	2017 / 2016 en %
Horaires parcs				
Abonnés parcs				
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	108 256	18 548	-89 708	-82,9%
Sous Total Chiffre d'Affaires	108 256	18 548	-89 708	-82,9%
Subventions d'exploitation	127 475	21 491	-105 984	-83,1%
Autres Produits	100	155	55	55,3%
Sous Total Autres Produits	127 575	21 647	-105 928	-83,6%
Total Produits d'Exploitation	235 831	40 195	-195 637	-83,0%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	387	-12 215	-12 602	-3255,8%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	2 271		-2 271	-100,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage	-47		47	-100,0%
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	2 611	-12 215	-14 827	-567,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-7 171	-2 371	4 800	-66,9%
Entretien : Contrats				
Electricité, Fluides	-686	-311	375	-54,7%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 083	-1 728	645	59,6%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-8 940	-4 410	4 530	-50,7%
Actions Commerciales	-50		50	-100,0%
Collecte de Fonds et Commissions	-5 696	163	5 859	-102,9%
Frais Administratifs et Divers	-378	-157	220	-58,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 123	6	6 129	-100,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-12 452	-16 620	-4 168	33,5%
Police d'Assurances	-196	-49	147	-75,0%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-7 462	-548	6 914	-92,7%
Autres Charges et Provisions Courantes				
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 382	-408	1 974	-82,9%
Frais Généraux Siège	-7 416	-1 251	6 164	-83,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-17 456	-2 257	15 199	-87,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-17 456	-2 257	15 199	-87,1%
Total Charges d'Exploitation	-29 907	-18 876	11 031	-36,9%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-46 908	-46 908	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-31 318	-2 014	29 305	-93,6%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-31 318	-48 922	-17 603	56,2%
Total Charges Non Courantes	-31 318	-48 922	-17 603	56,2%
EBIT	174 606	-27 604	-202 209	-115,8%
Frais Financiers	-5 095	-3 674	1 421	-27,9%
Total Frais Financiers	-5 095	-3 674	1 421	-27,9%
Total Frais Financiers	-5 095	-3 674	1 421	-27,9%
Resultat Net avant Impot Parc	169 510	-31 278	-200 788	-118,5%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

PARC DE STATIONNEMENT	600003 Beauvais Voirie
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2017

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2017

EN H.T.	Année 2016	Année 2017	2017 / 2016 en valeur	2017 / 2016 en %
Horaires parcs				
Abonnés parcs				
Voirie		163 342	163 342	
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires		163 342	163 342	
Subventions d'exploitation				
Autres Produits		100	100	
Sous Total Autres Produits		100	100	
Total Produits d'Exploitation		163 442	163 442	
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)		-36 881	-36 881	
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers		-37	-37	
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage		-209	-209	
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel		-37 126	-37 126	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures		-14 916	-14 916	
Entretien : Contrats		-1 350	-1 350	
Electricité, Fluides		-560	-560	
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication		-5 984	-5 984	
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation		-22 810	-22 810	
Actions Commerciales		-270	-270	
Collecte de Fonds et Commissions		-4 276	-4 276	
Frais Administratifs et Divers		-76	-76	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.		-4 623	-4 623	
Total Charges Directes d'Exploitation		-64 559	-64 559	
Police d'Assurances		-993	-993	
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés				
Autres Charges et Provisions Courantes				
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région		-3 593	-3 593	
Frais Généraux Siège		-11 025	-11 025	
Total Autres Charges d'Exploitation		-15 611	-15 611	
Total Autres Charges d'Exploitation		-15 611	-15 611	
Total Charges d'Exploitation		-80 170	-80 170	
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation		-524	-524	
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes		-524	-524	
Total Charges Non Courantes		-524	-524	
EBIT		82 748	82 748	
Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Resultat Net avant Impot Parc		82 748	82 748	
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

PARC DE STATIONNEMENT	600002 Beauvais Hôtel de Ville
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2017

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2017

EN H.T.	Année 2016	Année 2017	2017 / 2016 en valeur	2017 / 2016 en %
		Janvier et février		
Horaires parcs	61 288	12 142	-49 145	-80,2%
Abonnés parcs	142 785	26 017	-116 768	-81,8%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	1 476	2 021	546	37,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	205 549	40 181	-165 368	-80,5%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	894	351	-544	-60,8%
Sous Total Autres Produits	894	351	-544	-60,8%
Total Produits d'Exploitation	206 443	40 531	-165 912	-80,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-116 392	-35 912	80 479	-69,1%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 512	-3 245	1 267	-28,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-1 370		1 370	-100,0%
Prestations de Nettoyage	-671		671	-100,0%
Prestations de Gardiennage		-754	-754	
Sous Total Frais de Personnel	-122 945	-39 911	83 034	-67,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-9 421	-4 765	4 657	-49,4%
Entretien : Contrats	-5 687	-2 532	3 155	-55,5%
Electricité, Fluides	-22 114	-5 104	17 010	-76,9%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 358	-1 409	950	-40,3%
Location Matériel d'Exploitation	-72	-65	7	-9,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-39 652	-13 873	25 778	-85,0%
Actions Commerciales	-1 231	-558	673	-54,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-1 366	-366	999	-73,2%
Frais Administratifs et Divers	-335	-130	205	-61,2%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 932	-1 054	1 878	-64,0%
Total Charges Directes d'Exploitation	-165 529	-54 839	110 690	-66,9%
Police d'Assurances	-1 698	-214	1 484	-87,4%
Sinistres	634	292	-342	-53,9%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-818	-192	625	-76,5%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-6 823	-7 636	-813	11,9%
Autres Charges et Provisions Courantes	-5 237	-10 574	-5 337	101,9%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 522	-883	3 639	-80,5%
Frais Généraux Siège	-14 080	-2 713	11 367	-80,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-32 543	-21 920	10 623	32,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-32 543	-21 920	10 623	-32,6%
Total Charges d'Exploitation	-198 072	-76 759	121 313	-61,2%
Autres Charges Non Courantes	-2 137	18 218	20 355	-952,6%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-74 670	-148	74 522	-99,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-76 807	18 070	94 877	-123,5%
Total Charges Non Courantes	-76 807	18 070	94 877	-123,5%
EBIT	-68 436	-18 158	50 278	-73,5%
Frais Financiers	-2 165	-673	1 491	-68,9%
Total Frais Financiers	-2 165	-673	1 491	-68,9%
Total Frais Financiers	-2 165	-673	1 491	-68,9%
Resultat Net avant Impot Parc	-70 601	-18 831	51 770	-73,3%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

PARC DE STATIONNEMENT	600005 Beauvais Hôtel de Ville
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2017

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2017

EN H.T.	Année 2016	Année 2017	2017 / 2016 en valeur	2017 / 2016 en %
Horaires parcs		38 409	38 409	
Abonnés parcs		120 487	120 487	
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires		158 896	158 896	
Subventions d'exploitation				
Autres Produits		505	505	
Sous Total Autres Produits		505	505	
Total Produits d'Exploitation		159 401	159 401	
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)		-41 785	-41 785	
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers		-5 806	-5 806	
Personnel Intérimaire d'Exploitation		-3 128	-3 128	
Prestations de Nettoyage		-777	-777	
Prestations de Gardiennage		-397	-397	
Sous Total Frais de Personnel		-51 893	-51 893	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures		-11 349	-11 349	
Entretien : Contrats		-2 100	-2 100	
Electricité, Fluides		-16 528	-16 528	
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication		-1 449	-1 449	
Location Matériel d'Exploitation		-1 493	-1 493	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation		-32 918	-32 918	
Actions Commerciales		-858	-858	
Collecte de Fonds et Commissions		-665	-665	
Frais Administratifs et Divers		-673	-673	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.		-2 196	-2 196	
Total Charges Directes d'Exploitation		-87 008	-87 008	
Police d'Assurances		-1 498	-1 498	
Sinistres		-418	-418	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété		-921	-921	
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés				
Autres Charges et Provisions Courantes		-229	-229	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région		-3 495	-3 495	
Frais Généraux Siège		-10 726	-10 726	
Total Autres Charges d'Exploitation		-17 289	-17 289	
Total Autres Charges d'Exploitation		-17 289	-17 289	
Total Charges d'Exploitation		-104 296	-104 296	
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation		-3 294	-3 294	
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes		-3 294	-3 294	
Total Charges Non Courantes		-3 294	-3 294	
EBIT		51 811	51 811	
Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Resultat Net avant Impot Parc		51 811	51 811	
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

PARC DE STATIONNEMENT	600004 Beauvais Foch
DELEGANT	Ville de BEAUVAIS
DELEGATAIRE	BEAUVAIS STATIONNEMENT
ANNEE	2017

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2017

EN H.T.	Année 2016	Année 2017	2017 / 2016 en valeur	2017 / 2016 en %
Horaires parcs		55 045	55 045	
Abonnés parcs		8 308	8 308	
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires		63 353	63 353	
Subventions d'exploitation				
Autres Produits		3	3	
Sous Total Autres Produits		3	3	
Total Produits d'Exploitation		63 356	63 356	
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)		-18 593	-18 593	
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers				
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage		-20	-20	
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel		-18 613	-18 613	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures		-4 725	-4 725	
Entretien : Contrats				
Electricité, Fluides				
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication				
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation		-4 725	-4 725	
Actions Commerciales		-43	-43	
Collecte de Fonds et Commissions		-207	-207	
Frais Administratifs et Divers		-64	-64	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.		-314	-314	
Total Charges Directes d'Exploitation		-23 651	-23 651	
Police d'Assurances		-478	-478	
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété		-431	-431	
Redevances Aux Concédants		-25 000	-25 000	
Taxes et Versements Assimilés		0	0	
Autres Charges et Provisions Courantes		-0	-0	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région		-1 393	-1 393	
Frais Généraux Siège		-4 276	-4 276	
Total Autres Charges d'Exploitation		-31 579	-31 579	
Total Autres Charges d'Exploitation		-31 579	-31 579	
Total Charges d'Exploitation		-55 230	-55 230	
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation		-4 830	-4 830	
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes		-4 830	-4 830	
Total Charges Non Courantes		-4 830	-4 830	
EBIT		3 296	3 296	
Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Total Frais Financiers				
Resultat Net avant Impot Parc		3 296	3 296	
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

Beauvais - Détermination de la redevance 2017

Détermination de la redevance du contrat de Concession du 27 février 2017
Selon article 33 "redevance à la Collectivité"

Période du 1er mars au 31 décembre 2017

Toutes sommes en Euros HT

R1 / Redevance fixe

Seuil indexable annuel	30 000,00
Seuil indexable du 1er mars 2014 au 31 décembre 2014	25 000,00
Coef	1,00
Montant de la redevance fixe	25 000,00

R2 / Redevance complémentaire

Parc	Chiffre d'affaires 2017	
	Prévisionnel	Réalisé
Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville		158 896,00
Parc de stationnement de la place Foch		63 353,00
Total 2017		222 249,00

Evolutions des seuils				CA réel	Taux	Redevance
(année civile)		(prorata 2017)				
de	à	de	à			
0,00	333 333,33	0,00	277 777,78	222 249,00	0%	0,00
333 333,33	375 000,00	277 777,78	312 500,00	0,00	35%	0,00
375 000,00		312 500,00		0,00	80%	0,00
				222 249,00		

Montant de la redevance complémentaire	0,00
---	-------------

R / R1 + R2

Montant Redevance 2017	25 000,00
-------------------------------	------------------

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2017

Beauvais Hôtel de Ville

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2017H.T	Dotations 2017	Cumul dotations 2017	VNC 31/12/2017
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	4 870,00	367,88	367,88	4 502,12
BIENS DE RETOUR	4 870,00	367,88	367,88	4 502,12
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	27 005,61	2 830,89	18 315,46	8 690,15
INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	955,80	95,58	477,90	477,90
MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	762,24	0,00	762,24	0,00
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 618,88	0,00	3 618,88	0,00
BIENS DE REPRISE*	32 342,53	2 926,47	23 174,48	9 188,05
TOTAL Beauvais Hôtel de Ville	37 212,53	3 294,35	23 542,36	13 670,17

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Beauvais Hôtel de Ville

en euros H.T.	2017
Immobilisations valeur Comptable Brute	37 213
Immobilisations valeur comptable nette	13 670
Immobilisation en cours	318 972
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	231

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2017

Beauvais Foch

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2017H.T	Dotations 2017	Cumul dotations 2017	VNC 31/12/2017
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	35 044,00	4 829,67	4 829,67	30 214,33
BIENS DE RETOUR	35 044,00	4 829,67	4 829,67	30 214,33
BIENS DE REPRISE*	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Beauvais Foch	35 044,00	4 829,67	4 829,67	30 214,33

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

Parc de stationnement Beauvais Foch

en euros H.T.	2017
Immobilisations valeur Comptable Brute	35 044
Immobilisations valeur comptable nette	30 214
Immobilisation en cours	0
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	0

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2017

Beauvais Voirie

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2017H.T	Dotations 2017	Cumul dotations 2017	VNC 31/12/2017
BIENS DE RETOUR	0,00	0,00	0,00	0,00
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	1 571,72	523,91	1 047,82	523,90
BIENS DE REPRISE*	1 571,72	523,91	1 047,82	523,90
TOTAL Beauvais Voirie	1 571,72	523,91	1 047,82	523,90

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

Parc de stationnement Beauvais Voirie

en euros H.T.	2017
Immobilisations valeur Comptable Brute	1 572
Immobilisations valeur comptable nette	524
Immobilisation en cours	595 549
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	0

Parc	600004 - Foch, Beauvais	
Période de référence	Décembre 2017 sur 36 Mois	
Montants	TTC	
Récettes	lissées	
Type de contrat	Concession	

DR	Quest / Outre-Mer
Fin de contrat	28/02/2023

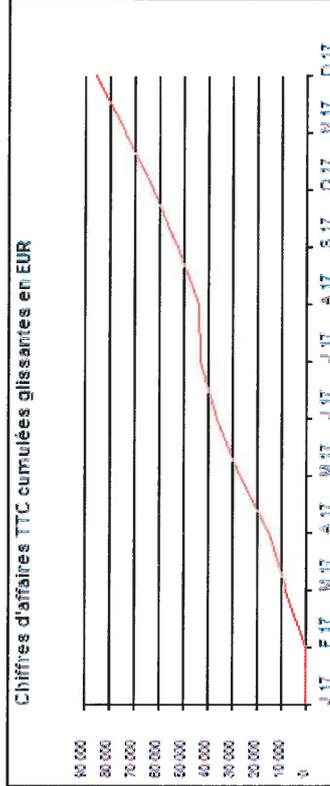
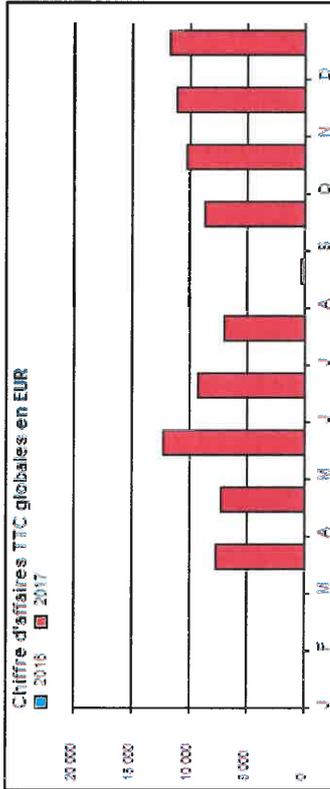
Nb places publiques	165
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	165

Tarif 1 ^{er} heure (EUR)	0
Tarif abo. annuel (EUR)	0

Mois	Fréquentation				Chiffres d'affaires TTC				Statistiques			
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaires 1	Abonnements 2	locations 3	Divers 4	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2016/D 2017
payantes	Gratuites											
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0		
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0		
Mars	4 995	2 320	26	0	0	7 586	0	0	0	1,5	+100 %	
Avril	4 605	2 241	20	0	0	7 151	0	0	0	1,6	+100 %	
Mai	7 510	3 651	8	0	0	12 216	35	0	0	1,6	+100 %	
Juin	5 062	2 927	25	0	0	8 203	1 079	0	0	1,6	+100 %	
Juillet	3 782	1 991	22	0	0	5 906	973	0	0	1,6	+100 %	
Août	0	0	0	0	0	12	210	0	0	0,0		
Septembre	4 139	1 102	36	0	0	7 197	1 469	0	0	1,7	+100 %	
Octobre	6 189	2 763	40	0	0	8 546	1 727	0	0	1,4	+100 %	
Novembre	5 445	2 474	51	0	0	8 932	2 127	0	0	1,6	+100 %	
Décembre	6 180	3 095	53	0	0	9 535	2 057	0	0	1,5	+100 %	
TOTAL	47 907	22 564	281	0	0	75 283	9 676	0	0	84 959	1,6	+100 %

Rappel année 2016

D 2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
cumul à D 2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
var 2016/2017	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %



Parc	600005 - Hôtel de Ville, Beauvais		
Période de référence	Décembre 2017 sur 36 Mois		
Montants	TTC		
Recettes	liées		
Type de contrat	Concession		

DR	Ouest / Outre-Mer
Fin de contrat	28/02/2023

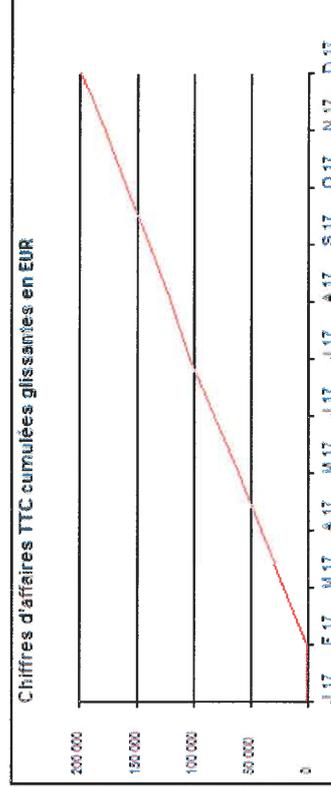
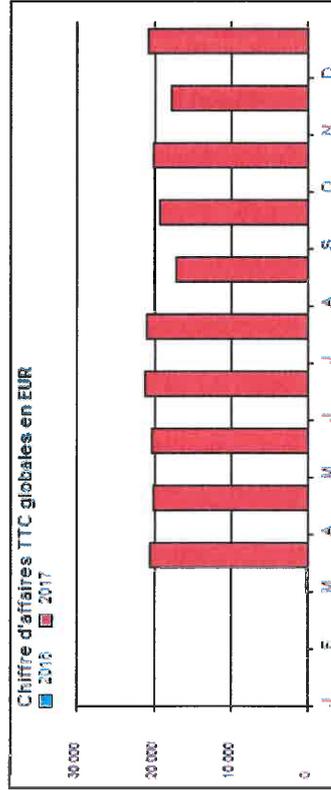
Nb places publiques	165
Nb pl. amodiables ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	250

Tarif 1 ^{er} heure (EUR)	0
Tarif abo. annuel (EUR)	0

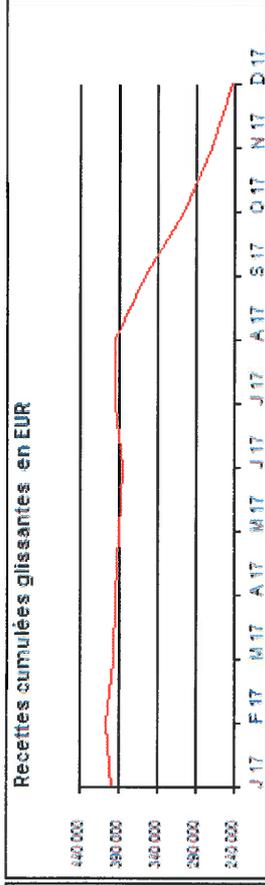
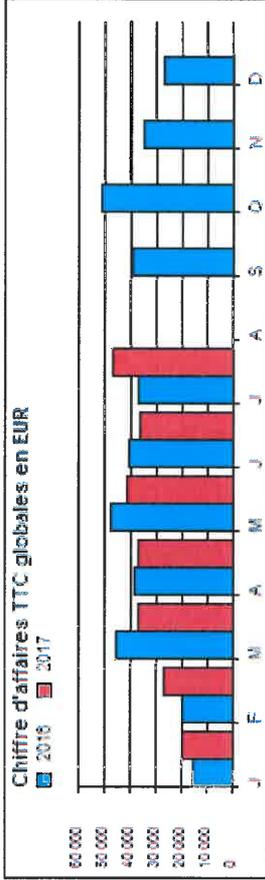
Mois	Fréquentation				Chiffres d'affaires TTC				Statistiques			
	Nb sorties horaires payantes	Gratuites	Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire 1	Abonnements 2	locations 3	Divers 4	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2016/D 2017
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0	
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0	
Mars	2 350	915	276	0	0	5 216	15 197	0	60	20 473	2.2	+100 %
Avril	2 266	873	271	0	0	4 966	14 846	0	190	20 001	2.2	+100 %
Mai	2 442	872	274	0	0	5 280	14 892	0	170	20 341	2.2	+100 %
Juin	3 225	609	271	0	0	6 013	14 875	0	370	21 258	1.9	+100 %
Juillet	2 004	597	263	0	0	4 727	15 497	0	721	20 945	2.4	+100 %
Août	1 741	899	246	0	0	2 970	13 817	0	325	17 112	1.7	+100 %
Septembre	1 922	853	258	0	0	4 862	14 144	0	245	19 251	2.5	+100 %
Octobre	3 016	897	263	0	0	5 475	14 476	0	235	20 186	1.8	+100 %
Novembre	1 866	1 164	256	0	0	3 760	13 936	0	100	17 816	2.0	+100 %
Décembre	3 518	1 514	260	0	0	6 056	14 366	0	230	20 652	1.7	+100 %
TOTAL	24 350	9 193	2 638	0	0	49 346	146 044	0	2 646	198 036	2.0	+100 %

Rappel année 2016

D.2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
cumul à D 2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107		
var. 2016/2017	+100 %	+100 %	+100 %	+100 %		+100 %			+2 372,9 %	+184 976,6 %		



Parc	600001 - Voirie, Beauvais
Période de référence	Décembre 2017 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession



Tarifs	Courte durée			Moyenne durée			Longue durée
	Nb places	Nb J payants	Nb PV	Nb tickets	Collecte (1)	Abonnements (2)	
1h				1,0	0	0,0	0,5
2h				2,0	0	0,0	1,0
1/2 j				0,0	0	0,0	0,0
Journée				0,0	0	0,0	0,0
Semaine				0,0	0	0,0	0,0
Mois				0,0	0	0,0	0,0

Mois	Nb places	Nb J payants	Nb PV	Nb tickets	Chiffres d'affaires TTC		Charges surveillance (3)	Chiffres d'affaires TTC (1+2-3)
					Collecte (1)	Abonnements (2)		
Janvier	2 236	21	0	81 017	19 712,0	0,0	0,0	19 712,0
Février	2 236	20	0	53 368	27 089,0	0,0	0,0	27 089,0
Mars	2 236	23	0	47 748	36 485,0	0,0	0,0	36 485,0
Avril	2 236	20	0	44 294	36 482,0	0,0	0,0	36 482,0
Mai	2 236	20	0	53 775	40 869,0	0,0	0,0	40 869,0
Juin	2 236	21	0	43 873	36 082,0	0,0	0,0	36 082,0
Juillet	2 236	20	0	58 513	46 759,0	0,0	0,0	46 759,0
Août	2 236	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Septembre	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Octobre	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Novembre	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Décembre	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	17 888	145	0	382 588	243 478,0	0,0	0,0	243 478,0

Rappel année 2016

D 2016	2 487	22	0	60 876	26 574	0	0	26 574
cumul 2016	26 213	232	0	575 443	393 973	0	0	393 973
var 2016/2017	-31,8 %	-37,5 %		-33,5 %	-36,2 %			-36,2 %

Statistiques	
Ticket moyen	var 2016 / 2017
0,2	-11,8 %
0,5	+5,3 %
0,8	-3,7 %
0,8	+2,3 %
0,8	-2,4 %
0,8	+3,0 %
0,8	+0,2 %
0,0	
0,0	-100,0 %
0,0	-100,0 %
0,0	-100,0 %
0,0	-100,0 %
0,6	-14,3 %

INDIGO

PLACE AU FUTUR